

# ORGOIN



*Bulletin d'informations*  
*n°16*  
*Juillet 2015*

# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL p. 3

## VIE PUBLIQUE p. 4 à 11

Élections départementales  
Lauréat palmarès régional de l'habitat  
Réunion publique  
Mercredi matin - Jour de marché à Orgon  
Commémorations  
Signalétique  
Agence de l'eau  
Accessibilité ERP

## TRAVAUX & URBANISME p. 12 à 15

Réhabilitation de la porte Sainte-Anne  
Les restanques du château  
Rue Saint-Roch  
Les trompe-l'oeil  
Restauration du monument commémoratif  
Synoptique des travaux pour 2015 - 2016  
Orgon et l'élaboration du SCoT du Pays d'Arles

## SECTEUR SOCIAL p. 16 à 19

Journée des Aidants  
Paniers solidaires  
Maison des Services  
Politique de la ville  
TMS  
Combien de logements sociaux à Orgon ?

## VIE ÉCONOMIQUE p. 20

Intermarché - Les Portes de Beauregard  
Maison de la Presse  
Nouveautés au Tabac Presse Loto Librairie

## ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE p. 21 à 24

Aménagement foncier des Romarins  
Bientôt les jardins familiaux  
Un nouveau local pour l'ONF  
Exploitation de la forêt  
Gestion des déchets  
Accès au massif  
Réserve Communale de Sécurité Civile

## TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION p. 25

Commission tourisme

## CULTURE & TOURISME p. 26 à 31

Médiathèque  
Musée Urgonia  
Office Municipal de Tourisme

## EDUCATION p. 32 à 37

Les rythmes scolaires  
École maternelle  
École élémentaire  
Collège Mont-Sauvy

## ENFANCE ET JEUNESSE p. 38 à 41

Centre de Loisirs ALSH Lou Pitchoun  
Centre de Loisirs ALSH Main dans la Main

## ASSOCIATIONS & FESTIVITÉS p. 42 à 43

Liste des associations  
Fête de la Musique  
Programme de la Fête Votive

## AGENDA SECOND SEMESTRE 2015 p. 44 à 45

## ÉTAT CIVIL p. 46

Ils sont nés en 2015  
Ils se sont mariés en 2015

## ÉTAT CIVIL p. 47

Ils nous ont quittés

## TRIBUNE p. 47

Groupe Bien Vivre à Orgon

## PERMANENCES p. 48

Permanences du Maire, des Adjointes et des  
Conseillers Municipaux  
Permanences à Orgon  
Autres permanences

## NUMÉROS UTILES p. 49

Services municipaux  
Santé  
Services  
La poste

## RUBRIQUE DERNIÈRE MINUTE p. 50

## PUBLICITÉS p. 50 à 52



O rgonnaises, Orgonnais,

Hé bien, ça y est, cela a été long et difficile mais nous y sommes arrivés, notre commerce alimentaire de proximité de 1 500 m<sup>2</sup> est enfin ouvert depuis le 14 avril.

Les très nombreux commentaires que j'ai entendus nous confirment que nous avons eu raison de persévérer pour aboutir à cette ouverture.

Pouvoir réaliser ses courses hebdomadaires sur le village facilite grandement la vie et représente aussi un gain de temps et d'argent important.

Et, cerise sur le gâteau, le couple de gérants, Monsieur et Madame GRAVE, sont jeunes et sympathiques, ce qui laisse augurer une très bonne collaboration avec la commune.

La promo sur la dinde à Noël, enfin, promet d'être très intéressante.

L'autre événement important de ce premier semestre 2015 a été les élections départementales et le changement de majorité dans notre département.

Le sénateur GUERINI, malgré son action très positive sur de très nombreuses communes des Bouches-du-Rhône, n'a pas été réélu Président du Conseil Départemental. C'est Madame Martine VASSAL, deuxième adjointe au Maire de Marseille qui est maintenant la nouvelle Présidente.

Nous l'avons rencontrée et elle nous a confirmé ne pas vouloir bouleverser l'aide aux communes si importante pour nous permettre de financer nos investissements.

La preuve de cette volonté est la signature de notre Contrat Départemental 2015 - 2018 d'un montant de 6 000 000 €, financé à 50 %, qui nous permettra de réaliser la rénovation complète de la D7N et la nouvelle salle des fêtes, ainsi que l'accord sur six travaux de proximité, financés toujours à 80%.

Vous voyez, nous poursuivons notre but qui est la RENAISSANCE D'ORGON.

**BONNES VACANCES ESTIVALES**  
à toutes et à tous



## Élections départementales dans les Bouches-du-Rhône

**Premier tour :** Population 1 995 094

| Inscrits  | Votants | Abstention | Exprimés |
|-----------|---------|------------|----------|
| 1 340 994 | 651 039 | 689 955    | 624 803  |
| 67,21 %   | 48,55 % | 51,45 %    | 46,59 %  |

| Binômes de candidats              | % exprimés |
|-----------------------------------|------------|
| Front National                    | 33,51      |
| Union de la Droite                | 26,67      |
| Divers gauche                     | 12,01      |
| Union de la Gauche                | 6,83       |
| Parti Socialiste                  | 5,93       |
| Front de Gauche                   | 4,21       |
| Parti communiste français         | 4,14       |
| Europe-Ecologie-Les Verts         | 1,43       |
| Debout la France                  | 1,42       |
| Modem                             | 1,24       |
| Divers                            | 1,21       |
| Union pour un Mouvement Populaire | 0,70       |
| Union Démocrates et Indépendants  | 0,31       |
| Divers droite                     | 0,31       |
| Parti radical de gauche           | 0,09       |

**Deuxième tour :** Population 1 995 094

| Inscrits  | Votants | Abstention | Exprimés |
|-----------|---------|------------|----------|
| 1 340 882 | 680 841 | 660 041    | 627 133  |
| 67,21 %   | 50,78 % | 49,22 %    | 46,77 %  |

| Binômes de candidats      | % exprimés | Nombre de sièges |
|---------------------------|------------|------------------|
| Union de la Droite        | 38,01      | 32               |
| Parti Socialiste          | 7,74       | 8                |
| Union de la Gauche        | 6,20       | 6                |
| Divers gauche             | 4,67       | 6                |
| Parti communiste français | 4,18       | 4                |
| Front National            | 39,20      | 2                |

**Total : 58 conseillers départementaux**  
29 Femmes, 29 Hommes



Parti Communiste Français  
Parti Socialiste  
Union de la Gauche  
Divers Gauche  
Union de la Droite  
Front National

## Élections départementales notre nouveau canton de Salon 1

**Premier tour :**

| Inscrits | Votants | Abstention | Exprimés |
|----------|---------|------------|----------|
| 50 887   | 27 583  | 23 304     | 26 582   |
|          | 54,20   | 45,80      | 52,24    |

| Binômes de candidats   | % exprimés |
|--|------------|
| Gisèle BUISSON - José DELCROIX<br>Front National               | 31,96      |
| Marie-Pierre CALLET - Henri PONS<br>Union de la Droite         | 31,67      |
| Magali ANDREANI - Hervé CHERUBINI<br>Divers gauche             | 24,17      |
| Isabelle URBAN - Patrick VELLA<br>Europe Écologie - Les Verts  | 6,47       |
| Florence CASTANET - Olivier LOPEZ<br>Parti communiste français | 4,80       |
| Laetitia BOUSLAH - Lucas GARCIA-MATEO<br>Divers                | 0,94       |

**Deuxième tour :**

| Inscrits | Votants | Abstention | Exprimés |
|----------|---------|------------|----------|
| 50 890   | 28 405  | 22 485     | 25 573   |
|          | 55,82 % | 44,18 %    | 50,25 %  |

| Binômes de candidats                                   | % exprimés |
|--|------------|
| Marie-Pierre CALLET - Henri PONS<br>Union de la Droite | 61,18      |
| Gisèle BUISSON - José DELCROIX<br>Front National       | 38,82      |

Le binôme élu est  
Marie-Pierre CALLET et Henri PONS



DÉPARTEMENT  
**BOUCHES-  
DU-RHÔNE**

## Palmarès de l'Habitat

La Commune d'Orgon a présenté sa candidature au Palmarès Régional de l'Habitat en faisant valoir son engagement dynamique à requalifier et valoriser son centre ancien, avec un triple objectif :

- Bloquer le processus de dégradation du patrimoine architectural et engager sa sauvegarde et sa restauration.
- Restituer au centre ancien toutes ses fonctions urbaines, dans leur diversité et leur complémentarité : fonction résidentielle, fonction économique et commerciale, fonction culturelle et administrative, fonction symbolique.
- Rendre attractif le centre ancien pour tous les habitants d'Orgon, dans leur diversité d'âge ou d'origine.

Le Jury, qui s'est réuni le 29 avril 2015 a reconnu les résultats de cette dynamique :

- La rénovation et la mise en valeur du bâti public et privé, de la restauration lourde au simple embellissement (ravalement de façades).
- L'implantation d'équipements publics structurants tels que la crèche des Bambins, le musée Urgonia.
- L'amélioration du cadre de vie et la requalification des espaces publics et des réseaux, séparatif eaux pluviales eaux usées, revêtement de la voirie, jardin du quartier Savoy.
- La création de logements pour tous, vingt-huit à ce jour, à loyers modérés au cœur du village dans du bâti ancien propriété de la commune.
- La requalification prévue de l'ancienne Nationale 7 et sa mise en sécurité pour en faire une voirie urbaine et non plus qu'une seule infrastructure routière,
- Le renforcement des liens inter quartiers et des liens entre centre et périphérie.

Les locataires ont témoigné de la qualité de leurs appartements et de l'amélioration conséquente de leur existence.

Aujourd'hui, les Orgonnais redécouvrent leur village. Une population locale diversifiée, jeunes, personnes âgées, personnes isolées ou en familles, est venue habiter notre centre ancien, lui redonnant ainsi une vitalité et un nouveau visage.

Le Préfet de Région, Monsieur CADOT, a remis à Monsieur ROBERT le prix catégorie Acquisition - Amélioration du Palmarès Régional de l'Habitat en centre ancien de la ville d'Orgon, le vendredi 19 juin dans les locaux de la Préfecture.



## Réunion publique sur la place du Four à Chaux, Fil conducteur des actualités villageoises



La population orgonnaise était invitée ce jeudi 9 juillet par le Maire et son Conseil Municipal à la réunion publique annuelle sur la place du Four à Chaux, sous un vent estival qui orchestra l'exposé très complet qui lui fut présenté.

Souvenons-nous que l'année passée l'état de santé de Mr ROBERT ne lui permit pas d'animer ce rendez-vous.

Depuis 2014, nous citons :

- Les vestiaires du stade permettant de recevoir des arbitres féminins.
- La réfection de la chaussée des chemins communaux dont ceux de l'Aiguille, Malvoisin, Valdition, Piélettes, Madeleine, ainsi que la rue Saint Roch, et l'impasse des Jardins.
- L'accès piéton aux écoles a été sécurisé.
- Le chantier des terrasses sur le site de l'ancien village de la Savoy est à visiter.
- Avec la fin des travaux du pont sortie Sénas, il a été possible d'aménager un nouveau parking et de faciliter l'accès aux rives de la Durance par l'ancien escalier qui a été lui-même consolidé.
- L'enfouissement des lignes se poursuit sur la route de Beauregard, le chemin des réservoirs et le quartier de Bazarde.
- La police municipale sera armée en 2016 et le réseau de vidéo-surveillance a été étendu.
- Les activités périscolaires, telles qu'elles ont été mises en place le vendredi après-midi, se poursuivront en 2015 - 2016.
- Le PPRI permettra que l'on agrandisse l'école en 2016 par deux nouvelles classes sous le préau pour remplacer les préfabriqués.
- Avec le cabinet LACROZE / VERNIER, le Plan Local d'Urbanisme, après la phase du diagnostic, entame celle du PADD, Plan d'Aménagement et de Développement Durable, qui est la nouveauté essentielle par rapport à l'ancien Plan d'Occupation du Sol. Il s'agit d'établir les priorités concernant les orientations de l'urbanisme, l'habitat, le développement économique et social, à l'horizon des dix à vingt prochaines années.
- L'ouverture du musée Urgonia en février 2015, sera suivie en septembre de son inauguration à laquelle les habitants d'Orgon seront conviés.

# VIE PUBLIQUE

- L'ouverture de l'Intermarché a eu lieu le 14 avril 2015 et le service Drive est actif depuis le 8 juin; attente comblée et une trentaine d'emplois créés ! Le magasin Beys qui vient de baisser son rideau devrait rouvrir après la mise en conformité des locaux sous l'enseigne Intermarché.
- Avec le nouveau Conseil Départemental, notre contrat départemental, qui a été signé en juillet, subventionnera à hauteur de 50 % les travaux de la salle des fêtes prévus fin 2015 et l'urbanisation de la D7N dans sa traversée d'Orgon, prévue début 2016.
- Six travaux de proximité : buvette et toilettes place du Four à Chaux, réfection de la place Lucien Moulinas, de la rue Paul Berthe, de la chaussée des Alpines et de la montée du Paradis, du chemin des Aires,
- Le Sénateur Jean-Noël GUERINI nous a accordé 74 000 € sur sa réserve parlementaire permettant la création des nouveaux locaux pour les services techniques, sur le chemin Donné.
- Avec PACT 13 et dans le cadre des politiques de la ville concernant plus particulièrement le centre ancien d'Orgon, les Maisons Bagnol / Nemrod / Renaissance seront réhabilitées. Les services préfectoraux nous ont décerné le palmarès de l'habitat en centre ancien pour sa requalification.
- L'ancien bâtiment des logements des gendarmes devrait, une fois le recours purgé, devenir une résidence de standing.
- L'agrandissement de la crèche est à l'étude.
- L'urbanisation du quartier Saint-Roch est reliée à l'avancée du PLU.
- L'aménagement foncier se poursuit quartier des Romarins. La SAFER réalise le portage du foncier afin d'obtenir des parcelles agricoles de cinq à dix hectares d'un seul tenant.
- Le projet d'installation du siège social d'une grande société ouvre des perspectives d'emplois.
- Les questions de l'assistance ont porté sur l'incivilité relative au stationnement et aux dépôts des ordures ménagères.

## Mercredi matin, jour de marché à Orgon

Après une longue interruption due aux travaux de voirie, grâce au dynamisme des membres du conseil, Lucien FOUAL, Alain MAILLARD, Jean Pierre GACHE, de la Police Municipale et des services techniques voici le retour du marché, le mercredi matin, sur la place Albert Gérard.

Les marchés demeurent un espace animé de rencontres et d'échanges qui perpétue la tradition d'un commerce ancestral.

Nous vous invitons à redécouvrir celui d'Orgon où une douzaine d'exposants vous attendent.



# VIE PUBLIQUE

## Commémorations

Les commémorations marquent un important moment de partage intergénérationnel, autour des valeurs d'engagement et de liberté.

### Commémoration du 8 mai 1945, date de la capitulation de l'Allemagne nazie



### Commémoration du 18 juin 1940, date de l'appel du Général De Gaulle



### Commémoration du 14 juillet 1789, date de la prise de la Bastille et première fête de la Fédération



## Signalétique - Affichage et code de l'environnement décret n° 2012-118

A partir de juillet 2015 une nouvelle réglementation de l'affichage devra être appliquée.

Distinguons :

- L'affichage publicitaire qui est interdit dans les parcs régionaux.
- Les pré-enseignes qui signalaient jusqu'à aujourd'hui une activité.
- Les enseignes sur le lieu de l'activité.
- La signalisation d'informations locales, SIL.
- Les relais informations locales, RIS.

Les **pré-enseignes** en application du code de l'environnement de juillet 2015 ne seront plus autorisées que pour les produits du terroir, les activités culturelles et les monuments historiques ouverts à la visite.

Les dimensions admises seront 1 mètre de large sur 60 cm de hauteur ou inversement. Deux seulement seront autorisées. Avant toute implantation il sera impératif de consulter les services de l'urbanisme. Entendez par produits du terroir : ceux de la ferme, oléiculture, viticulture, marques Parc, art et terroir. Les activités culturelles correspondent aux salles de cinéma, spectacles vivants, expositions d'arts plastiques. Cette définition exclut les surfaces de vente de produits culturels, comme les librairies, les disquaires, les galeries d'art.

Pour toute pré-enseigne en dehors des panneaux d'entrée de village, sur une route départementale, il est nécessaire de s'adresser au Conseil Départemental, service direction des routes d'Arles.



*Pré-enseigne*



*Enseigne*

Les **enseignes** sont positionnées sur le lieu de l'activité, quelle que soit celle-ci. Le projet d'enseigne est soumis à autorisation du service de l'urbanisme et requiert un avis simple de l'architecte des bâtiments de France.

Leurs dimensions n'excèdent pas 15 % de la surface de la façade commerciale si celle-ci est supérieure à 50 m<sup>2</sup> sinon 25 % de la façade commerciale si inférieure à 50 m<sup>2</sup>. Elles sont obligatoirement sur la surface foncière du lieu d'activité.

*Un guide illustré des enseignes, publié par le CAUE est consultable en Mairie. Vous y trouverez des indications averties et précieuses de couleurs, matériaux, lettrages, qui valoriseront votre activité.*

La **signalisation d'informations locales**, SIL, très présente dans notre village, relève de la compétence communale s'agissant de sa réglementation, du type et du nombre de barrettes.

Les **relais d'informations locales**, RIS, regroupent sur une carte, les informations services. Il en existe un au camping d'Orgon dont on pourrait s'inspirer en l'actualisant. Ils doivent être très visuels, faciles d'accès, dans un secteur où l'on puisse stationner. Positionnés aux deux entrées du village, ils répondraient à une attente, celle de nos hébergeurs notamment.



*SIL*

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le site internet du parc naturel régional des Alpilles :

[sesignalerdanslesalpilles.com](http://sesignalerdanslesalpilles.com)

# VIE PUBLIQUE

## En payant votre facture d'eau, vous protégez l'eau

**14 % du montant de votre facture d'eau** est un impôt de solidarité pour l'eau. Il permet que chaque Français où qu'il soit ait un accès à l'eau potable et à l'assainissement.

**Concrètement vous payez sur votre facture 0,043 € par litre d'eau du robinet qui est confié à une caisse de solidarité appelée « agence de l'eau », établissement public de l'Etat dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.** Elle le réinvestit en subventions aux collectivités pour traiter les eaux usées et mettre aux

normes les stations d'épuration (157 M€/an), renouveler les réseaux d'eau potable fuyards et économiser l'eau (44 M€/an), protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates (48 M€/an), restaurer le fonctionnement naturel des rivières (69 M€/an) pour que l'eau reste bonne.

### Grâce à cette fiscalité sur l'eau,



le parc des **stations d'épuration** des grandes villes est désormais **aux normes**, ce qui a permis de diviser par 10 en 20 ans la pollution des rivières par les rejets domestiques. Les efforts portent maintenant sur les stations d'épuration des communes rurales.



des **aides sont données aux agriculteurs** pour arrêter les pollutions par les pesticides et les nitrates dans les zones où est puisée l'eau naturelle pour faire de l'eau potable.



les aménagements artificiels des rivières (bétonnage des berges, seuils qui barrent le cours d'eau) sont détruits pour **redonner à la rivière un fonctionnement naturel**, ce qui améliore l'eau.



**Au total, la qualité des rivières progresse. Ces 4 dernières années, 16% des rivières ont gagné une classe de qualité et les poissons reviennent.**

En 3 ans, les jeunes anguilles ont été multipliées par 6 dans l'étang du Vaccarès en Camargue ; une centaine d'aloses ont été à nouveau vues dans le Gardon (premier affluent aval du Rhône). A Lyon, 17 espèces de poissons ont à nouveau franchi le Rhône grâce à une rivière artificielle créée en 2013 pour contourner le barrage de Jons. Partout la baisse des pollutions profite aux poissons.

**50% des rivières ne sont pas encore en bon état à cause des pollutions par les pesticides et des défigurations qu'elles ont subies.**

La qualité des rivières progresse. Ces 4 dernières années, 16% des rivières ont gagné une classe de qualité et les poissons reviennent en nombre.



50% des rivières toutefois ne passent pas la barre du bon état à cause des pollutions par les pesticides et des défigurations qu'elles ont subies.

En 3 ans, les jeunes anguilles ont été multipliées par 6 dans l'étang du Vaccarès en Camargue ; une centaine d'aloses ont été vues dans le Gardon (premier affluent aval du Rhône). A Lyon, 17 espèces de poissons ont à nouveau franchi le Rhône grâce à une rivière artificielle créée en 2013 pour contourner le barrage de Jons. Partout la baisse des pollutions profite aux poissons.

2015

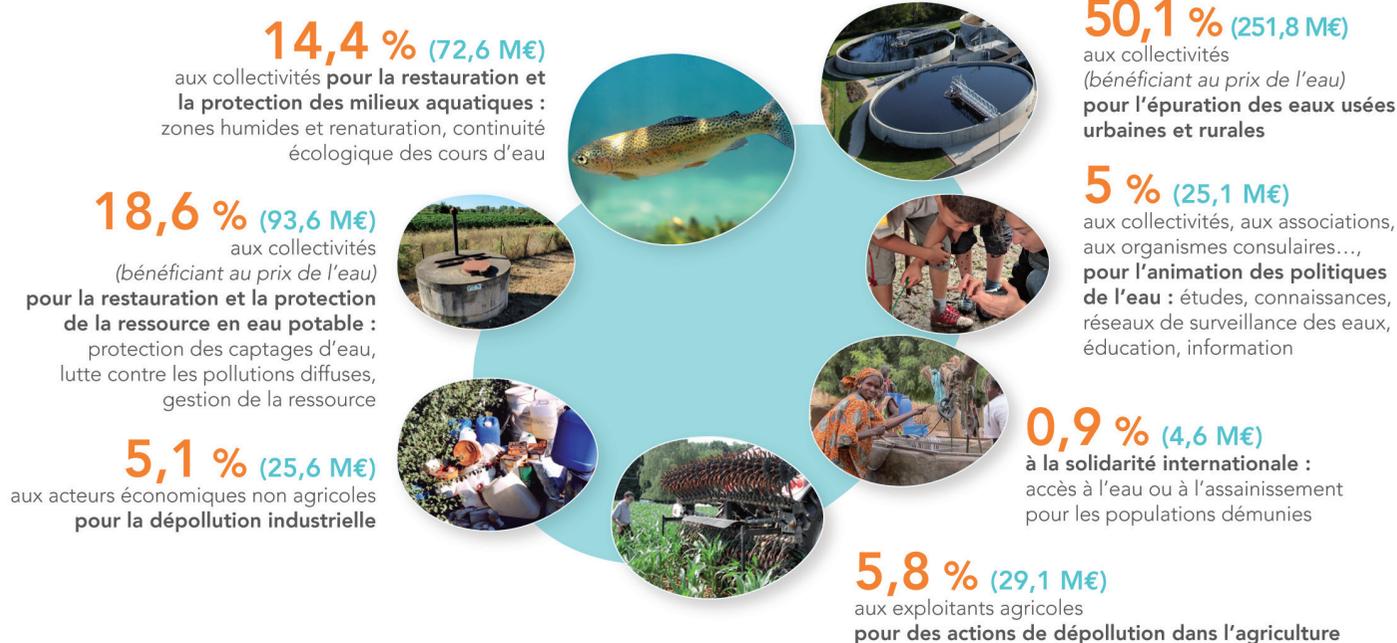
## 530 M€ DE REDEVANCES EN 2015

Pour les ménages, les redevances représentent 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m<sup>3</sup>/an, dépense 34 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,80 € pour les redevances.

### Une redistribution sous forme d'aides

Cette redistribution a bénéficié en 2014 à 90 % aux collectivités. Elle organise une solidarité entre les bassins Rhône-Méditerranée et Corse ainsi qu'entre les communes urbaines et rurales.

#### Montant prévisionnel des aides pour 2015 (actualisation mars 2015)



## Accessibilité ERP

L'accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) est une obligation légale : tous les ERP existants doivent se mettre en conformité avec la réglementation accessibilité en 2015. Les Établissements Recevant du Public sont constitués de tous bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes extérieures sont admises, en plus du personnel. Peu importe que l'accès soit payant ou gratuit, qu'il soit libre, restreint ou sur invitation. Les ERP sont classés en types et en catégories qui définissent les exigences réglementaires applicables (type d'autorisation de travaux ou règles de sécurité par exemple) en fonction des risques.

Sont concernés par cette loi « tous les bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises, soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque, ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitation, payantes ou non », qu'il s'agisse de structures fixes ou provisoires, publiques ou privées. Plus de 650 000 établissements recevant du public sont recensés en France. Cinémas, théâtres, magasins, bibliothèques, écoles, restaurants, hôtels, hôpitaux, gares, mairies, lieux de culte, etc. sont des ERP qui entrent dans le cadre de la loi et doivent être rendus accessibles en 2015.

Un cabinet d'architecte étudie actuellement la mise en accessibilité de nos bâtiments communaux.



# TRAVAUX & URBANISME



## La Porte Sainte-Anne consolidée et relustrée pour la traversée du deuxième millénaire

Conduite par Bruno JOUVE, architecte du Patrimoine, suivie par Olivier BLANC, architecte des Bâtiments de France et Madame LECOUVROEUR de la Direction Générale des Activités Culturelles, la restauration de la porte Sainte-Anne s'achèvera ce mois de juillet. Après l'installation de l'échafaudage, sur les remparts la dévégétalisation et le rejointoiement, il a fallu resceller les dalles du chemin de ronde. La porte a été nettoyée, purgée des ragréages. Les équipes en place ont assuré le changement ou la consolidation des pierres à l'aide d'un reminéralisant, les rejointements, les détails du chéneau, le calage des dalles, le coulinage si nécessaire et le ragréage ad hoc. Ainsi restaurée, la porte Sainte-Anne continuera à veiller sur son faubourg et le village pour les siècles à venir.



## Les restanques du château

Les travaux de réfection des restanques au pied du château ont fait suite à la consolidation du mur de la première enceinte des remparts. Ils ont permis de découvrir d'anciens réservoirs taillés dans le rocher.



## Rue Saint-Roch

Ayant commencé par la démolition d'une maison délabrée, les travaux d'assainissement et de réfection de la chaussée rue Saint-Roch ont été achevés début 2015.



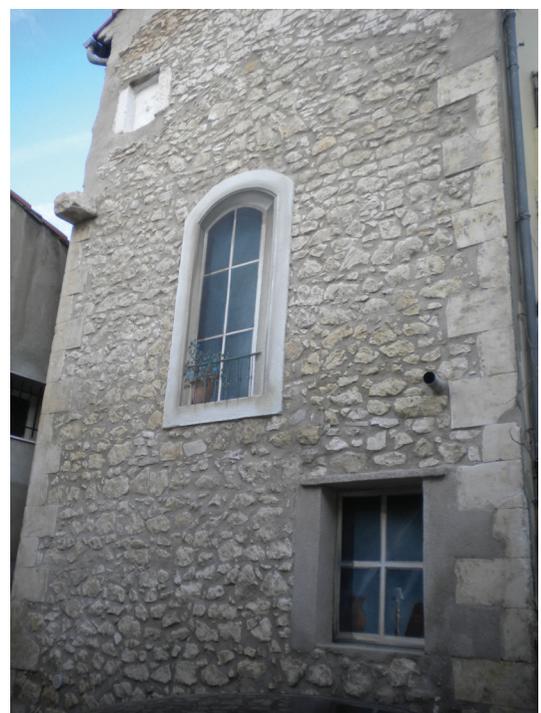
## Restauration du monument commémoratif

Le monument commémoratif place de la liberté a été décapé et le bras de l'Arlésienne réparé. Il a perdu sa patine grisâtre et retrouvé les couleurs de sa pierre originelle.



## Les trompe-l'oeil

Une nouvelle fenêtre s'ouvre sur un mur aveugle rue de la Libération sous la palette de Pascal GUILLET, peintre en décors, qui vient compléter le trompe-l'oeil peint rue Saint-Roch.



# TRAVAUX & URBANISME

## Synoptique des travaux pour 2015 - 2016

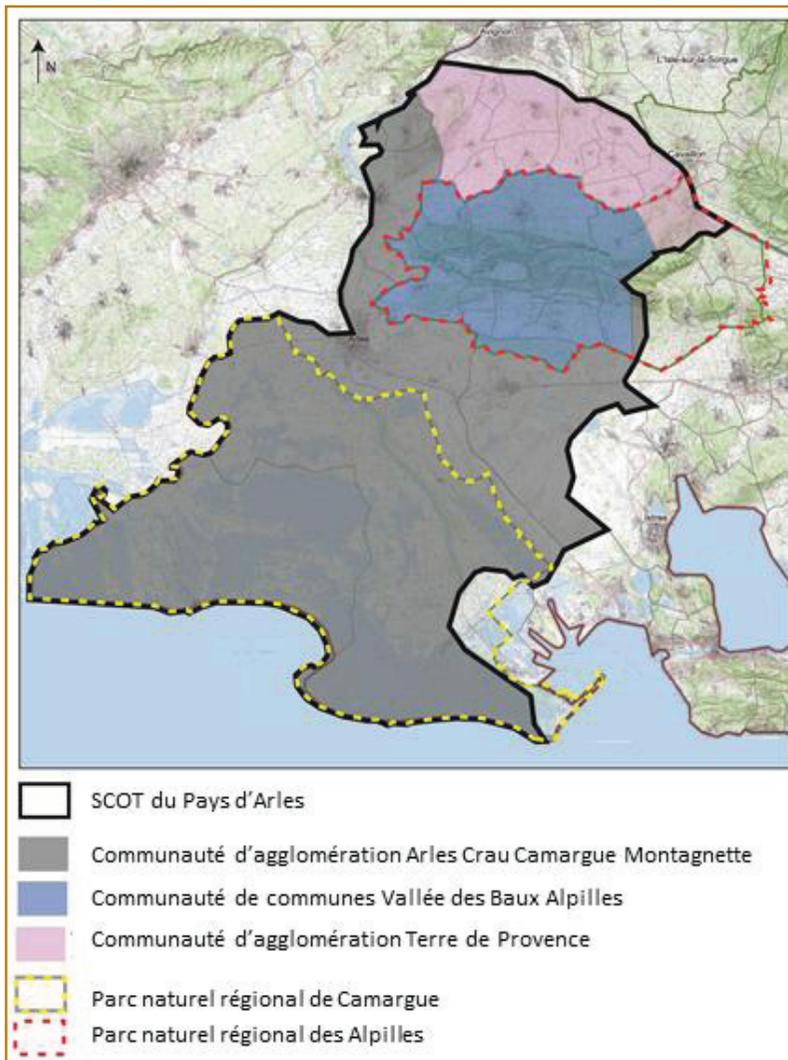
|   | J | A | S | O | N | D | J | F | M | A | M | J |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Réfection de la porte Sainte-Anne   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques route de Bazarde    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques route de Beauregard |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Création des jardins familiaux  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Rénovation de la rue Paul Berthe  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Rénovation de la place Lucien Moulinas                                    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Rénovation de la montée des Aires   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Rénovation de la montée du Paradis  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Rénovation de la chaussée des Alpines                                     |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Rénovation de la buvette et des toilettes place du Four à chaux           |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Futur hangar du Service Technique   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Construction de la salle des fêtes  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| Aménagement de la D7N   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |



*Le premier adjoint chargé de travaux, Jean-Claude MARTARELLO, a encore du pain sur la planche. Mais, nous n'avons pas d'inquiétude, il va s'en sortir et poursuivre avec l'équipe municipale la RENAISSANCE d'Orgon.*

## Orgon et l'élaboration du SCoT du Pays d'Arles

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) nous concerne tous. Il apportera des réponses à des questions simples mais essentielles pour les vingt prochaines années : où se loger, comment se déplacer, où travailler. De plus, le plan local d'urbanisme (PLU) d'Orgon devra tenir compte du SCoT, qui pose un cadre global pour l'ensemble des communes du Pays d'Arles.



Il est élaboré par les élus du Syndicat mixte du Pays d'Arles, en lien avec différents acteurs : les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (notamment la Communauté d'agglomération Terre de Provence à laquelle Orgon est rattachée), les partenaires institutionnels, les habitants, les entreprises, ...

Le SCoT se mène en trois étapes :

- Le diagnostic, faisant ressortir les caractéristiques du territoire dans différents domaines : transport, services et entreprises, démographie et logement, urbanisme...
- Le projet politique, appelé Plan d'Aménagement et de Développement Durables, présentant les objectifs politiques (PADD).
- La traduction réglementaire du projet, formalisé dans le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

Un premier cycle de réunions publiques sera organisé à partir de fin septembre 2015 pour présenter le diagnostic et le PADD. La date et le lieu seront diffusés par voie de presse et sur le site Internet du Syndicat mixte du Pays d'Arles.

Une exposition publique aura lieu le jeudi 10, vendredi 11 et samedi 12 décembre 2015 dans le hall de la mairie.

Une enquête publique sera organisée avant l'approbation officielle du SCoT, prévue début 2017.

Pour plus d'informations : <http://www.pays-arles.org/>, rubrique nos programmes.

# SECTEUR SOCIAL

## Journée des Aidants

Dans le cadre de la journée nationale des Aidants le Mardi 6 octobre 2015, l'association A3 d'aide aux aidants, l'association Un autre regard et le pôle infos seniors Durance Alpilles de l'association Alp'Age organisent en partenariat avec la commune d'Orgon un après-midi d'échanges et de rencontres en faveur des aidants naturels, des professionnels et des familles de personne en situation de handicap.

### J'AIDE, TU AIDES, IL AIDE

Face au risque d'épuisement de l'aidant, la question suivante sera traitée : « Quelles solutions d'hébergement collectifs quand le maintien à domicile n'est plus possible ».

La manifestation se déroulera au Foyer Rural place Lucien Moulinas de 14h00 à 17h30 et sera destinée aux familles, aux aidants et aux professionnels.

Pour plus de renseignements sur cette manifestation vous pouvez vous adresser au CCAS en mairie d'Orgon.



## Paniers solidaires

L'Association les Paniers Solidaires, en collaboration avec les assistantes sociales et le CCAS reçoit le public dans ses locaux de Plan d'Orgon 134 route de Cavaillon les lundis et mardis matin de 9h00 à 12h00.

Le CCAS d'Orgon a conclu un partenariat avec cette association qui accueille également les habitants d'Orgon.

Afin de pouvoir bénéficier des services de cette épicerie solidaire, vous devez impérativement contacter le CCAS, ainsi le bien fondé de votre demande sera étudié et dans les situations les plus difficiles une prise en charge totale pourra vous être accordée.

Il est rappelé que l'aide ne peut être que temporaire et permet grâce aux dons, l'aide des communes et surtout l'implication des bénévoles d'aider les familles les plus fragiles .



## Maison des Services

Dans le cadre de la Politique de la ville la commune d'Orgon a décidé la création d'une Maison des Services. Ce nouveau bâtiment public a pour vocation d'accueillir les organismes et les associations qui vont être amenés à intervenir afin de développer les actions prévues dans la programmation du contrat de ville 2015 - 2020.

Ce nouveau lieu devra permettre l'apport de cohésion sociale et de services aux habitants du QPV (quartier politique de la ville).

Le Conseil Municipal a choisi les anciens locaux de la Caisse d'épargne, avenue de la victoire pour développer ce projet ainsi cette maison connue de tous les Orgonnais sera de nouveau au service des habitants de la commune.



# SECTEUR SOCIAL

## Politique de la ville - Visite de la Préfète déléguée à l'égalité des chances

Un an jour pour jour après l'entrée de la communauté d'agglomération Terre de Provence dans le dispositif Politique de la ville, son président le Député-Maire Bernard REYNES a reçu le 18 juin 2015 la Préfète déléguée à l'égalité des chances, Marie AJUS, qui est venue visiter trois quartiers prioritaires de la politique de la ville - deux à Châteaurenard et un à Orgon - concernant 1090 habitants situé dans le centre historique et comprenant aussi les HLM Saint-Gervais.

Le matin la visite s'est déroulée à Châteaurenard et l'après-midi c'est la commune d'Orgon qui a eu l'honneur d'accueillir Madame la Préfète. Durant cette visite une rencontre a été organisée à l'agence de 13 HABITAT : Monsieur FARDELLA directeur de l'agence ainsi que Monsieur Yosri SANDID gardien du parc locatif ont pu échanger avec Madame la Préfète.

La visite s'est poursuivie avec l'association Familles Rurales partenaire de la ville d'Orgon pour le secteur Enfance et jeunesse et porteuse de quatre projets dans le cadre du contrat de ville. Les différents responsables ont pu détailler leurs actions.

Étaient présents : Séverine ROUX conseillère technique, Olivier MALAGAMBA directeur du centre de loisirs Main dans la Main, Cyril BRONDINO et Tess LEGOURD animateurs, Anaïs GIBELLIN responsable du service enfance jeunesse, le jeune Jérémy MALAGAMBA animateur de l'atelier musique ainsi que Marie TOURTET secrétaire fédérale Familles Rurales, à noter aussi la présence de Serge GAGGINI en tant que parent venu témoigner.

Les élus d'Orgon ont pu échanger sur la politique communale en matière d'éducation et pour la jeunesse qui doit, dans le cadre de la politique de la ville, faire l'objet d'une attention particulière.

Pour clore cette visite un parcours à pied a été improvisé dans le centre ancien où Madame la Préfète a particulièrement apprécié la réhabilitations des maisons par PACT 13 en partenariat avec la commune qui répond à un double objectif la sauvegarde de notre patrimoine et la création de vingt huit logements sociaux de qualité. Un exemple à suivre a-t-elle dit. Elle a également été agréablement surprise par le fleurissement et échangé avec des habitants et avec une mention spéciale pour Pierre BOUVIER qu'elle a félicité pour ses belles fleurs devant sa porte. Tout

au long de cette visite Madame AJUS était accompagnée de : Cécile MOVIZZO secrétaire générale sous-préfecture d'Arles, Samia AOUATI déléguée auprès de la Préfète, Jocelyne VALLET vice-présidente Terre de Provence, Julien GOGGET chargé de mission politique de la ville au sein de Terre de Provence, Abdel BOUZRIBA directeur de secteur ADDAP 13 et les élus d'Orgon, Sylvette BAGUR adjointe aux affaires sociales et en charge du dossier politique de la ville, Marianne BOUSSALMI adjointe à l'éducation, jeunesse et petite enfance ainsi que Jean - Pierre GACHE conseiller municipal et habitant des HLM.

La participation des habitants - Une autre nouveauté amenée par le contrat de ville est la participation des habitants, via des structures dédiées, les « Conseils Citoyens » (chaque Quartier Politique de la Ville devant avoir le sien). Ces Conseils seront associés à toutes les étapes d'évaluation du Contrat de Ville et de réalisation des appels à projets. Ils seront mis en place durant le dernier trimestre 2015 et pourront s'appuyer sur des volontaires désireux d'améliorer la vie de leur quartier.



# SECTEUR SOCIAL

## Politique de la ville - Programmation du contrat de ville 2015 2020

Dans le cadre du dispositif politique de la ville des actions vont être mises en place sur ORGON dès septembre 2015.

Pour l'exercice 2015 l'état et la communauté d'agglomération Terre de Provence se sont engagés chacun à hauteur de 50 000 €.

Lors des différentes étapes de co-construction du contrat de ville nombreux services de l'état, organismes et associations se sont fortement impliqués.

Dès le mois de septembre des actions seront mises en place sur ORGON, elles seront portées par les associations ayant répondu à l'appel à projet.

Un nouvel appel à projet interviendra au cours du dernier trimestre 2015 pour l'année 2016.

Voici la liste des associations porteuses de projet et les actions qui vont être développées.

| Porteur                                      | Action  |
|--|---|
| <b>COHÉSION SOCIALE</b>                      |   |
| 1 - Santé                                    |   |
| ATOL   | Mise en œuvre de permanences d'une psychologue                        |
| Maison des Adolescents 13 Nord               | Une prévention adaptée et globalisée des risques liés à l'adolescence |
| 2 - Parentalité et droits sociaux            |   |
| CDIFF  | Information sur le droit des femmes et des familles                   |
| 3 - Culture et expression artistique         |   |
| Familles Rurales                             | Une chanson pour un don   |
| Familles Rurales                             | Troisième édition du tremplin jeunes talents                          |
| <b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI</b>    |   |
| 1 - Emploi                                   |   |
| ML Pays Salonais                             | Réseau d'accompagnement pour une insertion durable                    |
| Delta Sud Formation                          | Communiquer pour s'intégrer   |
| 2 - Développement économique                 |   |
| Initiative Pays d'Arles                      | Amorçage de projet : Agir de l'idée au projet                         |
| <b>CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN</b> |   |
| TMS  | Mobilité pour l'emploi et le développement                            |

# SECTEUR SOCIAL

## Politique de la ville - Signature du contrat de ville 2015 - 2020 Mercredi 16 juin 2015

Dans ce document, les différents partenaires représentant l'action publique prennent tous des engagements. Toutes les collectivités sont partenaires : aux côtés de l'État, représenté par M. Pierre CASTOLDI, sous-préfet d'Arles et de Terre de Provence, représentée par son Président le Député-Maire Bernard REYNES et sa vice-présidente déléguée à la Politique de la Ville et à l'action Sociale Mme Jocelyne VALLET, figurent les communes, le département des Bouches-du-Rhône et la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Les co-signataires s'inscrivent dans les trois piliers thématiques nationaux de ce Contrat de Ville que sont la Cohésion Sociale, le Cadre de Vie et le Développement Économique : l'Inspecteur d'Académie M. Patrick GUICHARD pour l'Éducation Nationale, la CAF des Bouches-du-Rhône, la Caisse des Dépôts et Consignation, l'Agence Régionale de Santé, le Pôle-Emploi les chambres consulaires (CCI et CRMA) ainsi que les deux missions locales (du Delta et du Pays Salonais) et les bailleurs (PACT 13, la SNHM, Grand Delta Habitat notamment).



Messieurs GUICHARD, RAFAÏ,  
CASTOLDI, REYNES et ROBERT



### TMS - Un outil au service des partenaires sociaux et économiques

Transports Mobilité Solidarité est une association loi 1901, créée en 1997, qui a pour objectifs:

- Faciliter la mobilité du public jeune et adulte en démarche d'insertion sociale et professionnelle.
- Favoriser l'accès à une mobilité autonome.
- Accompagner la personne de manière globale par l'entrée thématique mobilité.
- Apporter des réponses aux besoins exprimés par le public et les partenaires.

### Combien de logements sociaux à Orgon ?

Lors du conseil municipal du 24 juin 2015 une élue a repris les propos de Manuel VALLS pour argumenter son vote contre le projet de construction de nouveaux logements sociaux dans le centre ancien en partenariat avec PACT 13.

Manuel VALLS dans son intervention du 6 mars 2015 dit ceci: « Il faut limiter la construction de logements sociaux dans les 1500 quartiers prioritaires de la politique de la ville dès lors que le taux de logement social y dépassera 50 % ».

A Orgon, à ce jour, le taux n'atteint pas 10 % en comptant les HLM Saint-Gervais.

# VIE ECONOMIQUE

## Intermarché - Les Portes de Beauregard

Cette surface de 1 500 m<sup>2</sup> est ouverte au public du lundi au samedi de 8h30 à 20h00 et le dimanche de 8h30 à 12h30.

De nombreux services sont proposés:

- Des rayons traditionnels : boucherie, poissonnerie, charcuterie, fromage à la coupe et traiteur. Une équipe de professionnels est à votre service au quotidien mais également pour toute commande.
- Un rayon bijoux fantaisies.
- Le Drive où Fanny et Corinne vous accueillent du lundi au samedi de 9h00 à 19h00.
- La location de véhicules utilitaires.
- Une station-service 24h/24.
- Une station de lavage 24h/24.
- La vente de gaz 24h/24.
- Une laverie automatique 24h/24.

Les clients peuvent aussi retrouver leurs événementiels : rentrée des classes, foire aux vins, jouets, chocolats, sapins et produits festifs pour les fêtes de fin d'année.

Un partenariat a aussi été fait avec des producteurs, maraîchers et vignerons locaux.

Afin de satisfaire le plus grand nombre, l'Intermarché Les Portes de Beauregard sera ouvert le 15 août toute la journée, ainsi que les 1<sup>er</sup> et 11 novembre.



## Maison de la Presse

Dans la galerie marchande d'Intermarché, une Maison de la Presse est à votre disposition.

Eric et Isabelle vous y accueillent du lundi au samedi de 7h15 à 20h00 et le dimanche de 7h15 à 12h30.

Ils vous proposent : des quotidiens, des magazines, un rayon papeterie, un service librairie, photos et photos d'identité, de cadeaux, des fournitures scolaires et parascolaires, FDJ et PMU.

## Nouveautés au Tabac Presse Loto Librairie

Le Tabac Presse Librairie offre désormais de nouveaux services.

Il propose ainsi la vente de :

- bouteilles de gaz,
- bouteilles de vin,
- fournitures scolaires,
- articles pour vapoteurs
- capsules de café compatible Nespresso,
- timbres postaux, fiscaux et amende.

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00.
- Le samedi de 7h30 à 19h00
- Le dimanche et les jours fériés de 7h30 à 12h30.



# ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE

## Aménagement foncier des Romarins

La réalisation de ce projet, indispensable au maintien de l'agriculture sur notre commune, se poursuit par la mise en stock de parcelles destinées à réaliser des unités foncières permettant l'installation de nouveaux agriculteurs dans des conditions économiquement durables.

Ce travail se fait en collaboration avec le SAFER, le Conseil Départemental et le Parc Naturel Régional des Alpilles.

L'acquisition de ces surfaces se fait par des préemptions ou des achats. Ce sera long mais nous devons y arriver.

## Bientôt les jardins familiaux

Les premiers travaux de défrichage ont débuté dans la parcelle destinée aux jardins familiaux. C'est l'entreprise Jardins de Provence de Frédéric COULET qui les réalise.

En septembre, se poursuivront les travaux de préparation du sol, de clôture, d'irrigation, d'installation des parcelles avec leurs abris.

Les personnes intéressées par cette activité doivent prendre contact avec la Mairie car les premiers semis ou plantations devraient pouvoir se réaliser dès le printemps 2016.



Office National des Forêts

L'Office National des Forêts a désormais installé ses bureaux dans l'ancien local de l'Office Municipal de Tourisme place de la Liberté.

## Exploitation de la forêt

Des zones ont été débroussaillées autour de la vigie, dans le cadre des obligations légales.

L'entreprise Groupagef a effectué sur la commune d'Orgon :

- Mise aux normes de la citerne n°81 et des barrières DFCI (peinture et bandes réfléchissantes).
- Mise en place d'une citerne DFCI 60 m<sup>3</sup> enterrée Plaine de Bonaud.

Les ornières des pistes DFCI ont été comblées et aplanies par les services techniques.

En commission PNRA il est rappelé que l'entretien des Bandes de Débroussaillage de Sécurité (BDS) des pistes DFCI, ainsi que le débroussaillage autour des citernes DFCI sont réalisés par les Forestiers Sapeurs du Conseil Départemental. Le Parc est favorable au maintien des milieux ouverts pour le pastoralisme. Il demande que l'entretien des bandes de débroussaillage et de sécurité, des pistes DFCI, soit réalisé à l'automne et que les opérations d'éclaircie et de débroussaillage se fassent à la même période mais en alvéolaire.

Certaines pistes DFCI vont être déclassées et redevenir ainsi des chemins ruraux ou communaux à la charge de la commune. Le PNRA informe que La Région souhaite lancer une valorisation de la forêt par des modes d'exploitation nouveaux.



# ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE

## Gestion des déchets ménagers



|                                       | Déchets ménagers<br> | Sacs jaunes<br> | Encombrants<br>   | Cartons d'emballages Pliés<br> |
|---------------------------------------|---|--|--|---|
| Centre du village<br>Points sensibles | Lundi<br>Mercredi<br>Vendredi<br>Samedi   | Jeudi  | Dépôt gratuit à la déchetterie de Mollégès<br>ou<br>en cas d'impossibilité<br>ramassage le lundi sur rendez-vous après<br>inscription en Mairie<br>au 04 90 73 00 01 |   |
| Campagnes<br>Lotissements             | Mardi<br>Vendredi   |  |  |   |

Merci de sortir vos déchets ménagers la veille au soir et de les mettre dans les containers prévus à cet effet.

### Dans le sac jaune...

#### OUI aux petits emballages

Papier, journaux, magazines, revues



Briques alimentaires, emballages en carton, cartonnets



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages métalliques



**NON** aux barquettes, vaisselle jetable, couches, sacs ou film plastique, ordures ménagères, verre, revue sous film plastique



### Dans le sac poubelle blanc...

OUI aux ordures ménagères non recyclables



### Dans le conteneur à verre...

OUI aux bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre



**NON** aux ampoules cassées, pots de fleurs, vaisselle, porcelaine, faïence, miroirs, vitres, ampoules, tubes néons, bouchons, capsules et couvercles.



# ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE

## Point sur la collecte et le tri sélectif

### Conteneurs textiles

Des conteneurs destinés au rebut de vêtements, linge de maison et de table, chaussures et articles de maroquinerie usagés sont à votre disposition au début de la chaussée des Alpines, place du Four à Chaux et sur l'avenue Jean Moulin.

### Collecte piles et petits appareils électriques

Les points d'achats de piles, de petits et moyens appareils électriques, informatiques, proposent des conteneurs de collecte pour les piles et les petits appareils électriques. Ce service est effectif à l'Intermarché d'Orgon.

### Encombrants et gros cartons d'emballages

Les encombrants et les gros cartons d'emballages doivent être déposés par les particuliers à la déchetterie de Mollégès. Le dépôt est gratuit.

En dernier recours il faut appeler l'accueil de la Mairie, au 04 90 73 00 01 pour prendre rendez-vous avec les services techniques qui se chargeront du retrait le lundi matin. Tous les cartons d'emballages doivent être pliés afin d'en réduire le volume.

### Déchetterie de Mollégès

Le dépôt de déchets est gratuit pour les particuliers résidant sur la Communauté d'agglomération, avec une limite d'apport de 1 m<sup>3</sup> par semaine par usager. La déchetterie affectée à Orgon est celle de Mollégès. Les usagers y accédant devront se présenter au gardien et, à sa demande, justifier de leur domicile (quittance d'eau, d'électricité, de loyer, accompagné d'une pièce d'identité). En cas de refus, l'accès sera refusé.

Peuvent y être déposés les déchets suivants :

- métaux,
- végétaux,
- papiers et cartons,
- encombrants,
- plastiques,
- verre,
- piles,
- batteries,
- huiles de vidanges,
- gravats.

Sont également acceptés les déchets ménagers spéciaux comme :

- les huiles alimentaires,
- les peintures,
- les colles,
- les acides,
- les bases,
- les aérosols,
- les solvants,
- les hydrocarbures liquides,
- les piles,
- les batteries,
- les néons.

Informations utiles:

- Adresse : Chemin du mas de Robin 13940 Mollégès.
- Téléphone : 04.90.90.12.39.

Jours et heures d'ouverture :

- Tous les matins du mardi au samedi de 8h00 à 12h00.
- Les après-midi le lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 14h00 à 17h00 du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai, de 15h00 à 18h00 du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre.

La Communauté d'Agglomération a pour objectif :  
d'optimiser les tournées sélectives,  
de mettre en place une filière des traitements des déchets verts,  
de sensibiliser au tri sélectif.

# ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE

## Accès aux massifs

Le Préfet des Bouches-du-Rhône prend chaque année un arrêté réglementant la circulation des personnes dans les espaces particulièrement sensibles au risque incendie de forêt.

Les dispositions en découlant imposent la nécessité de mettre en place une démarche de gestion de cette réglementation appropriée au territoire du Parc Naturel Régional des Alpilles.

Les dispositions générales en vigueur restent inchangées pour la saison estivale 2015 : Arrêté préfectoral n°2011143-0004 du 23 mai 2011.

Les dispositions réglementaires d'accès aux espaces sensibles aux feux de forêts s'appliquant pour l'année 2014, sur le territoire du PNR des Alpilles, comme sur l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône, sont les suivantes :

- Période d'application : du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2015 inclus, soit quatre mois.
- Possibilités de fréquentation définies au jour le jour selon le niveau de risque annoncé chaque veille au soir pour le lendemain.
- L'annonce du niveau de risque couvre l'ensemble de la période réglementée.

| Niveau de risque            | Orange                          | Rouge                                   | Noir           |
|-----------------------------|---------------------------------|---|----------------|
| Conditions de fréquentation | Accès autorisé toute la journée | Accès autorisé le matin de 6h00 à 11h00 | Accès interdit |

**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ET  
PARTEZ EN TOUTE SÉCURITÉ !**

Application gratuite disponible sur iTunes App Store  
et Android Market.



## Réserve Communale de Sécurité Civile

Avec l'arrivée des journées chaudes, la RCSC reprendra ses permanences pour la saison Feux de Forêts de fin juin à début septembre. Placés sous la responsabilité de David SCHULTZ et de Germinal IBARZ, président de l'Amicale, les bénévoles mettront tout en œuvre, avec l'appui des Sapeurs-Pompiers pour veiller sur les forêts d'Orgon et avoisinantes.

Le samedi 20 juin 2015 s'est déroulée une journée Portes Ouvertes de la réserve Communale de Sécurité civile d'Orgon. Le beau temps s'y prêtant malgré un vent assez fort, celle-ci a obtenu un franc succès grâce au public venu nous rencontrer pour savoir les différentes missions qui nous étaient confiées.



A ce titre, le Président de l'Amicale des bénévoles de la RCSC tient à remercier : les membres de l'Amicale qui se sont mobilisés afin que cette journée se passe sous les meilleurs auspices, la Municipalité d'Orgon, les Services techniques, l'Office de Tourisme, l'ADCCFF 13, le CCFF d'Eygalières, la Réserve intercommunale de Noves, Châteaurenard, les Sapeurs-pompiers de Sénas, l'Intermarché d'Orgon, et la Présidente de la FCPE.

Le président de l'Amicale

# CARAD - TERRE DE PROVENCE

## Cyclo-tourisme

Le développement d'une offre de cyclotourisme familial s'inscrit dans la compétence promotion touristique de la Communauté d'Agglomération pour des itinéraires balisés et sécurisés. Le Territoire Rhône Alpilles Durance est bordé de part en part par deux projets européens structurants : la Via Rhôna - du Lac Léman à la mer Méditerranée. et l'Eurovélo 8 - la Route de la Méditerranée (de l'Espagne à la Grèce).



## Projet des Circuits de l'eau

L'association du DDARD - Développement Durable Alpilles Rhône Durance- présidée par Jane LAMBERT, a soumis à TPA son projet de création de six circuits vélo, dont celui d'Orgon - Saint-Andiol - Mollèges - Plan d'Orgon, à la découverte des paysages que l'eau a façonnés et des ouvrages érigés au cours de 2000 ans par l'homme, génération après génération, en fonction de ses besoins économiques et climatiques.

Ce projet est relayé par le CD 13 et Bouches-du-Rhône Tourisme, qui y voient un développement intéressant de l'offre de cyclotourisme. Dans la mesure où les voies empruntées sont largement départementales, ils s'impliquent afin de sécuriser les tracés et d'assurer la pérennité du projet. Ils réalisent un travail de terrain afin qu'une convention soit signée avec TPA. Les panneaux sont conformes à la charte nationale de la signalétique directionnelle vélo.

Le circuit vélo Alpilles -Roquemartine dont les panneaux ont été implantés récemment est un exemple du travail du Conseil Départemental pour structurer l'offre cyclotouristique.

La même expérience se poursuivait dans un comité de pilotage présidé par Jean-François MICHELON, ancien élu de Sénas, Thomas KREISER de Bouches-du-Rhône tourisme, Christine BERNARD, responsable du tourisme de TPA, pour une colonne vertébrale du cyclisme familial de notre secteur englobant les communes à l'est de et à l'ouest de Sénas de Charleval à Saint-Andiol. Souhaitons que le projet reste à flot.

## Chemins de randonnées

La Randonnée Pédestre est un axe fort souhaité par TPA lors de sa création. Une offre sur l'ensemble des dix premières communes membres a été réalisée. Elle se met en place sur Mollèges, Orgon, Plan d'Orgon. Le Sentier de la Pierre à Orgon a été entièrement financé par TPA. Il est local et s'inscrit dans les circuits reliés au musée Urgonia. La réception par Christine BERNARD a eu lieu le 15 juin 2015.

L'état des lieux montre une grande disparité dans l'état des chemins, le balisage et l'entretien doivent être réalisés sur un grand nombre de communes. La recherche de partenaires associatifs dans le cas de nouveaux chemins est à mettre en œuvre. Il est important que les communes soient plus associées dès la création pour assurer la pérennité des circuits. Mr ICHARTEL, président de la commission tourisme de TPA, propose la valorisation de la faune et la flore sur ces chemins.

## Guides touristiques

TPA a édité, en collaboration avec les Offices de Tourisme de l'Agglomération, trois guides et une carte traduits en anglais :

- Un guide touristique.
- Un guide des hébergements.
- Un guide du terroir.
- Une carte détaillée de l'offre touristique.
- Un agenda des festivités.

Ce travail commun a permis l'harmonisation de l'offre touristique ainsi que le renforcement des liens dans notre Agglomération. Ces documents sont à votre disposition à l'Office de Tourisme d'Orgon.

## Taxe de séjour

La réflexion de la commission porte actuellement sur le recouvrement de la taxe de séjour sur l'ensemble du territoire de Terre de Provence Agglomération.

# CULTURE & TOURISME

## Échos de la Médiathèque

La Médiathèque, en partenariat avec l'association Lez'arts des Falaises, a pu organiser :

**La dictée sous les micocouliers de place de la Liberté samedi 11 juillet 2015 :**

Trente personnes se sont retrouvées autour de monsieur Serge PORTAL, instituteur revêtu de sa blouse grise, pour transcrire la dictée préparée par monsieur DEUNETTE.



**Le Concours de peinture autour du clocher dimanche 12 juillet 2015 :**

Le 1<sup>er</sup> prix a été décerné à Monsieur Bernard LUNEL.

Le 2<sup>ème</sup> prix à Monsieur Eric TACCONE.

Le 3<sup>ème</sup> prix ex-aequo à Monsieur Xavier ALEKSIC et Lucie LANDINI.

Les orgonnais ne sont pas venus rencontrer les peintres mais il faisait tellement chaud!

Ces deux manifestations se sont terminées autour d'un apéritif dînatoire dans une ambiance très conviviale.



### Programme à venir :

Nous vous donnons rendez-vous dans le cadre du mois du documentaire au mois de novembre.

Le mardi 10 novembre à 20h30 pour la projection de six courts métrages d'animation d'une grande qualité suivi d'une discussion avec un spécialiste du cinéma d'animation.

Le samedi 21 novembre à 10 heures pour un atelier Dialogues et bruitages avec l'association Clap Clap. A partir d'un court métrage burlesque du cinéma muet, les participants inventent les dialogues et les bruitages et les enregistrent. A la fin de l'atelier, le film terminé pourra être projeté.

Nous espérons que ces deux animations susciteront votre curiosité et que vous serez nombreux à participer.

### Horaires d'ouverture de la Médiathèque

Mardi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h30

## Musée Urgonia



### Bilan premier semestre

Le musée accueille l'Office Municipal de Tourisme depuis la mi-février. Ce rapprochement a permis de mettre l'accent sur le volet communication afin de promouvoir ce nouveau lieu culturel et touristique.

Des plaquettes et des affiches ont été réalisées et distribuées dans les Offices de tourisme et les musées de la région.

Des livrets guides ont été créés afin d'offrir aux publics un support de visite dans le musée et sur le sentier de la Pierre.



Le musée est désormais référencé sur les principaux sites internet régionaux de promotions touristiques tels que Bouches-du-Rhône-Tourisme, Provence Pays d'Arles, Terre de Provence Agglomération, PNRA.

Différents articles de promotion ont été édités dans divers bulletins municipaux, dans celui de la communauté d'agglomération, Farandole, La Provence.

La signalétique a été renforcée dans le village et la façade du bâtiment porte désormais son enseigne. Il en est de même en ce qui concerne la sculpture en bronze du rudiste située sur le rond-point à l'entrée du village.

Un effort particulier a été mené en faveur de l'accueil du public en réalisant de nombreuses visites commentées. Ces différentes actions portent leurs fruits. Aux visites individuelles s'ajoutent celles de plusieurs groupes : association Paléontologique de Pernes-les-Fontaines, Club minéralogiste stéphanois, association de randonnées marseillaise, association CIME, Club de jumelage de Saint-Martin-de-Crau mais également les jeunes du centre aéré Lou Pitchoun d'Orgon, l'association d'aide aux devoirs, l'ALSH Main dans la Main, la classe de CM2 de Mme ZUCCHARELLI de l'école primaire de Plan d'Orgon.

Les visites commentées se poursuivent et pourront satisfaire un plus grand nombre de visiteurs grâce au renfort d'Aubin, étudiant en patrimoine, durant la saison estivale.



# CULTURE & TOURISME

## Collections

Les collections du musée se sont étoffées de deux dons effectués par des particuliers conscients de l'importance du patrimoine de leur territoire et soucieux de sa sauvegarde.



Il s'agit de matériels archéologiques (tessons de céramiques néolithiques, chenet zoomorphe) et paléontologiques (gastéropodes fossiles âgés de 70 millions d'années, huîtres âgées de 2 millions d'années). Grâce à leurs indications, l'ensemble de ces échantillons et leur lieu de découverte ont été répertoriés.

Le volet conservation constitue une des fonctions importantes de ce nouveau musée. La direction oeuvre afin d'offrir des conditions qui permettent désormais de conserver sur place les éléments du patrimoine trouvés sur la commune et éviter ainsi sa dispersion ou sa perte comme cela a été malheureusement le cas par le passé.

Dans cette optique et dans un souci de préservation de ces collections patrimoniales, un projet de convention avec un musée de France est en cours de réalisation. Ce partenariat garantira une protection efficace et pérenne des collections.

Le fonds paléontologique s'est également enrichi des échantillons récoltés dans la carrière lors des matinées organisées par la société Omya. Ces nouveaux fossiles, ont été mis à l'abri en attendant leur dégagement.

La présidente de l'association des Naturalistes du Pays d'Apt, touchée par la qualité de ce projet culturel municipal, a offert La Grande Encyclopédie de la Nature en vingt et un volumes édité par Bordas. Ces ouvrages viennent enrichir la bibliothèque d'étude du musée en cours de constitution qui rassemblera des ouvrages et des articles en liens avec les thématiques présentées.

Une belle croix de Camargue que vous pouvez admirer dans l'accueil a également été offerte. Chère au coeur de nombreux provençaux, remercions sa généreuse donatrice et souhaitons qu'elle apporte prospérité à ce lieu.

## Journée du Patrimoine

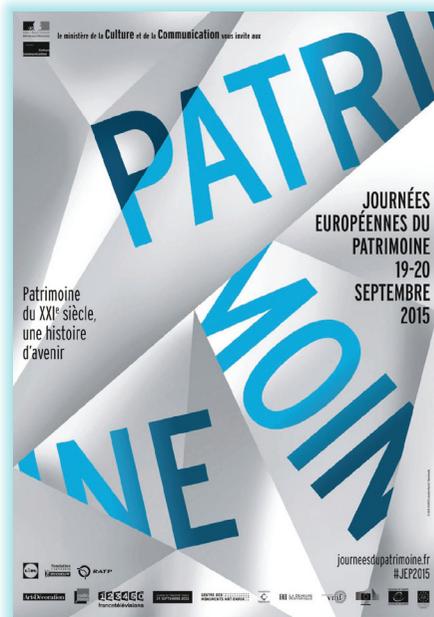
Le thème retenu cette année pour animer les journées du patrimoine s'intitule : « Le patrimoine du XXI<sup>ème</sup> siècle, une histoire d'avenir ». A cette occasion, le musée Urgonia en partenariat avec la société Omya et les amis du site d'Orgon organise le samedi 19 septembre, une journée découverte et présentation du processus de « patrimonialisation » étroitement lié à l'intérêt paléontologique du territoire.

Le matin, le public pourra participer à la recherche et la récolte de fossiles dans la carrière, ouverte à cette occasion par l'exploitant qui présentera son activité (limité à 50 personnes, inscription obligatoire avant le 10 septembre).

L'après-midi se déroulera au musée Urgonia avec une présentation du musée, des différents acteurs qui participent à la sauvegarde de ce patrimoine et des fossiles du territoire. Spécialement pour cette occasion, un atelier permettra aux participants de dégager les fossiles récoltés le matin. Les inscrits participeront ainsi durant cette journée aux étapes clés qui permettent de rassembler et conserver les éléments patrimoniaux qui constitueront les collections paléontologiques pour les générations futures.

Renseignements et inscriptions auprès du musée Urgonia / Office Municipal de Tourisme :

Téléphone : 04 90 73 09 54 - Mail : musee.urgonia@gmail.com



# CULTURE & TOURISME

## Redécouverte de l'Aven du Matelot

La Société Spéléologique d'Avignon avec le soutien de la municipalité d'Orgon et du musée Urgonia a procédé à la recherche d'une cavité oubliée sur la commune. Il s'agit de l'Aven du Matelot qui avait été signalé par le Gersi (Groupe d'Études et de Recherches Spéléologiques d'Istres) au début des années 1980. Discret, ce petit aven de 4 mètres de profondeur était tombé dans l'oubli et les personnes consultées ignoraient ou ne se souvenaient plus de sa position exacte.

Allait-il être perdu pour toujours ? Ce n'est pas connaître l'équipe du SSA et sa pugnacité. Après une enquête et un recoupement de diverses informations plus ou moins précises (plutôt moins que plus d'ailleurs) et des prospections dans le massif, l'équipe du SSA a trouvé son entrée le 15 mai dernier. Depuis, son étude topographique est en cours.

Ce travail se poursuivra par celui d'autres cavités du secteur. Un partenariat avec le musée Urgonia permettra à terme, la présentation de l'ensemble de ces résultats dans le cadre d'une exposition présentée dans le musée.



## Sentier de la Pierre

L'aménagement du sentier, réalisé par l'association Atol de Châteaurenard, s'est terminé par la restauration d'un mur en pierre sèche et le balisage. Les orages du printemps ont permis de vérifier la bonne tenue de l'aire de circulation et des différentes zones aménagées avec des marches. Ce chantier, financé par Terre de Provence Agglomération a fait l'objet d'une visite de Christine BERNARD, chargée de mission tourisme et Emilie DE MENECH, responsable travaux de la communauté d'agglomération le 15 mai dernier.

Ce nouveau parcours thématique complète l'offre déjà généreuse des boucles pédestres sur le territoire. Boucle du télégraphe, du vallon de Dacla, de Valdition et de l'Aiguille sont présentés dans les dépliants de l'office municipal de tourisme et sur le panneau réalisé par le conseil départemental qui va être placé prochainement sur le mur de clôture du musée.



# CULTURE & TOURISME

## Office Municipal de Tourisme

Un nouveau lieu de travail, d'échange et de vie favorisant l'accueil et les services aux habitants et aux visiteurs

L'Office Municipal de Tourisme d'Orgon vous accueille désormais dans ces nouveaux locaux du Musée Urgonia chemin des Aires.

Cette mutualisation des services permet ainsi de renforcer l'offre culturelle, touristique, la promotion de notre patrimoine et le travail de communication.

Le programme d'accueil, d'informations et de développement touristique auprès des visiteurs locaux et des touristes s'appuie sur divers supports de communication :

- Les guides itinéraires sur Orgon mis à jour régulièrement.
- Les guides édités par Terre de Provence Agglomération qui permettent un travail de mutualisation des données avec les autres villes et villages.
- Le site internet communal qui permet d'avoir toutes les informations sur la vie villageoise.
- PATIO, la plate-forme touristique de Bouches-du-Rhône Tourisme, sur laquelle toutes les informations sur notre village sont catégorisées.
- Le site internet de Provence Pays d'Arles commun aux Alpilles, au Pays d'Arles et à la Camargue qui inventorie l'ensemble des itinéraires de découverte de la région, permet d'en créer de nouveaux et a en ligne une plate forme de réservation.

## Concours Villes et Villages Fleuris

Ce concours, organisé en coopération avec Bouches-du-Rhône Tourisme, permet de mettre en valeur le fleurissement de notre village et contribuer à l'embellissement de notre environnement. Cette année, plus de vingt candidats y ont participé. Nous les en remercions.



## Bienvenue chez vous

L'opération Bienvenue chez vous, c'est l'occasion de découvrir votre région avec des avantages exclusifs tous les vendredis, samedis et dimanches du 9 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2015. Pour la seconde année consécutive, l'Office Municipal de Tourisme et le Musée Urgonia y participent.

Simultanément, l'Office propose un programme d'animations culturelles destinées aux locaux, aux visiteurs et aux enfants et travaille en partenariat avec les associations du village.

## Lundi de Pâques à Notre-Dame de Beauregard

Après le traditionnel pique-nique, les enfants ont pu participer à un atelier de décorations d'œufs de Pâques et une chasse aux œufs.



# CULTURE & TOURISME

## Fête de la Musique

Dimanche 21 juin, le village a accueilli tous les styles de musique dans une ambiance populaire. Orgonnais, jeunes de l'ALSH, membres du conservatoire de Sénas, des danseurs de l'école de Danse à deux ou DJ ont partagé la scène, pour le plus grand bonheur du public venu nombreux.

## Fête Médiévale

Pour la septième année consécutive, l'Office Municipal de Tourisme a été partenaire de l'association Les Restanques du château organisatrice de la Fête Médiévale du samedi 4 juillet.

Nombreux ont été ceux qui ont bravé cet après-midi-là la canicule pour visiter le campement et ses animations historiques.

Tous se sont ensuite retrouvés à la taverne avant de festoyer ensemble. Ce sont donc quelques deux cents convives qui se sont régalés avec le banquet et ont profité des saynètes, jongleries de feu, combats, danses et nouveauté cette année, un spectacle équestre.

La soirée s'est terminée en apothéose par l'embrasement du clocher de l'église paroissiale. Merci aux bénévoles, aux partenaires et rendez-vous en 2016.



## Documentaire

Vendredi 9 octobre, à 19h00, au Foyer Rural, diffusion du documentaire « Témoignages sur Orgon et son territoire des origines à nos jours » en présence du réalisateur, Michel LACANAUD, photographe du Musée de l'Arles Antique. Vous découvrirez un Orgon méconnu, où se croisent plusieurs thématiques culturelles, historiques et contemporaines. Des villageois témoignent de leur vécu. Nous vous invitons à venir nombreux à cette soirée, partager vos connaissances et vos expériences.

## Soirée théâtrale

Vendredi 16 octobre, à 20h30, au Foyer Rural, nous vous proposons une comédie, Tous pour une, écrite par Michel Ventre, mise en scène par Charley Coutayar et interprétée par la troupe des Fous-Velins du Cercle Saint-Michel. Cela fait maintenant trois ans que nous retrouvons avec plaisir la compagnie de cet Orgonnais de coeur.

## Marché de Noël

Dimanche 22 novembre, l'Office Municipal de Tourisme s'associera au Comité des Fêtes pour organiser son septième Marché de Noël et recréer, le temps d'une journée, la magie de cette fête appréciée par les petits comme les grands.



# ÉDUCATION

## Bilan positif pour les rythmes scolaires



Depuis la rentrée scolaire 2014, la Municipalité a mis en place les nouveaux rythmes scolaires qui se déroulent le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30.

Grâce à la motivation de tous nos partenaires, les enfants ont accès à diverses activités gratuites et adaptées à leur âge.

Cette organisation semble convenir au plus grand nombre et va se poursuivre sur l'année scolaire 2015 - 2016 selon le planning ci-dessous.



## RYTHMES SCOLAIRES



|          |   |   |   |   |   |
|----------|---|---|---|---|---|
| Lundi    | 7h30 - 8h30<br>Garderie au<br>Centre de Loisirs<br>en cas de besoin | 8h30 - 11h30<br>Enseignement<br>obligatoire | 11h30<br>-<br>13h30<br>Pause  | 13h30 - 16h30<br>Enseignement<br>obligatoire              | 16h30 - 18h30<br>Garderie au<br>Centre de Loisirs<br>en cas de besoin |
| Mardi    | 7h30 - 8h30<br>Garderie au<br>Centre de Loisirs<br>en cas de besoin | 8h30 - 11h30<br>Enseignement<br>obligatoire | 11h30<br>-<br>13h30<br>Pause  | 13h30 - 16h30<br>Enseignement<br>obligatoire              | 16h30 - 18h30<br>Garderie au<br>Centre de Loisirs<br>en cas de besoin |
| Mercredi | 7h30 - 8h30<br>Garderie au<br>Centre de Loisirs<br>en cas de besoin | 8h30 - 11h30<br>Enseignement<br>obligatoire | 11h30 - 18h30<br>Pause repas et Centre de Loisirs<br>en cas de besoin |   |   |
| Jeudi    | 7h30 - 8h30<br>Garderie au<br>Centre de Loisirs<br>en cas de besoin | 8h30 - 11h30<br>Enseignement<br>obligatoire | 11h30<br>-<br>13h30<br>Pause  | 13h30 - 16h30<br>Enseignement<br>obligatoire              | 16h30 - 18h30<br>Garderie au<br>Centre de Loisirs<br>en cas de besoin |
| Vendredi | 7h30 - 8h30<br>Garderie au<br>Centre de Loisirs<br>en cas de besoin | 8h30 - 11h30<br>Enseignement<br>obligatoire | 11h30<br>-<br>13h30<br>Pause  | 13h30 - 16h30<br>Ateliers<br>périscolaires<br>facultatifs | 16h30 - 18h30<br>Garderie au<br>Centre de Loisirs<br>en cas de besoin |



## École maternelle

Le projet de l'école  
maternelle a porté  
sur  
« l'arbre au fil des  
saisons »  
et  
« l'arbre à travers  
l'Art ».

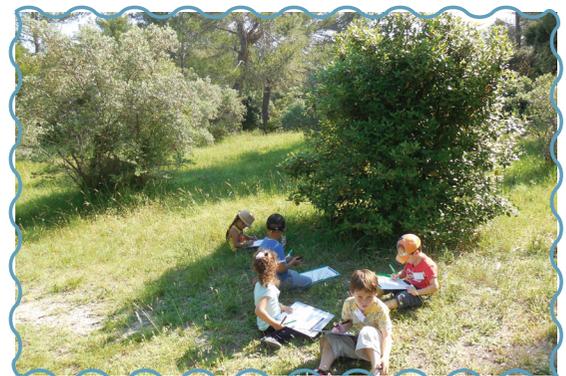
Tout au long de  
l'année les enfants  
sont allés observer  
des arbres dans la  
colline, pour noter  
l'évolution et les  
changements de  
l'arbre tout au long  
des différentes  
saisons.

L'école a travaillé  
en partenariat  
avec l'association  
chemin faisan.

Nous avons  
aussi observé  
et commenté  
différentes  
représentations  
de l'arbre par  
différents artistes.

Nous avons  
travaillé sur  
Egon Schiele,  
Gustave Klim,  
Friedensreich  
Hundertwasser,  
Natacha Wescoat  
et  
Angela  
Vandenbogaard.

Nous avons  
même essayé  
de peindre  
comme eux.





Tout au long des mois, les élèves ont participé à différents travaux, actions et événements qui émanent tous du [Projet d'École](#).

En voilà quelques exemples :

- Les CP ont travaillé toute l'année en partenariat avec le PNRA. Le thème était « l'arbre au fil des saisons ». Les enfants ont pu observer sur le terrain les changements opérés au cours de l'année sur l'arbre qu'ils avaient choisi. Un grand merci à l'association Chemin Faisan pour leurs interventions.
- Les CP/CE1 et CE1 ont visité l'exposition du musée Angladon avec sa collection de tableaux de Maîtres et en ont profité pour (re)découvrir la ville d'Avignon, le palais des Papes, le jardin du Rocher des Doms et le Pont Saint Bénézet. Ils ont aussi visité le musée villageois à Notre Dame de Beauregard et remercient vivement Georges RUIS qui leur a présenté la riche collection de cette exposition. - Les CE2, CE2/CM1 et Clis ont réalisé tout au long de l'année quatre Romans Photos qui ont été présentés lors de l'exposition d'école.
- Les CM1 et CM2 se sont rendus à Vallon Pont d'Arc pour visiter la Caverne du Pont d'Arc appelée aussi « Grotte Chauvet » afin de clôturer le travail mené l'année précédente par les élèves en Histoire et Pratique des Arts.

[Le partenariat avec la Médiathèque](#) est toujours très étroit. Cette année encore, les enfants ont pu :

- Emprunter des livres
- Rencontrer des auteurs. Les CP/CE1 et CE1 ont eu la chance d'échanger avec l'auteur de littérature de jeunesse Gilles Bontoux qui a été ébahi par la pertinence et la concentration des élèves.
- Participer au Prix des Incorruptibles 2015.
- Participer au Printemps des Poètes. Les CM1 ont vécu un goûter poétique riche en nourritures de toutes sortes.

Je tiens à remercier chaleureusement toute l'équipe de Charlette NIZOU pour sa patience et sa force de proposition. C'est grâce aux « Dames de la Médiathèque » que tous ces projets ont pu être rendus possibles.

[Les projets sportifs](#) ont encore été à l'honneur : Olympiades d'athlétisme, Cross dans la colline Mont Sauvy. Pour mémoire, cette année, c'est plus de 400 enfants qui ont participé au Cross édition 2014 (9 classes d'écoles adhérentes à l'USEP ont été invitées). L'école remercie vivement encore David GLAISE et Cyril BRONDINO qui apportent quotidiennement une aide essentielle lors des organisations d'événements. Ils facilitent aussi l'intégration de chaque enfant au sein de l'école grâce à leur regard bienveillant et attentif adressé à chacun.

La directrice tient à remercier aussi spécialement [monsieur ALGRIN](#) et les [services techniques](#) qui ont porté sur le terrain tout le matériel nécessaire à la réussite de cet événement. Une mention spéciale également à [monsieur KUHN](#) qui a réalisé de splendides photos.

[La Police Municipale](#) a aussi été un partenaire important de l'école. En effet, monsieur VIALON est intervenu en CM2 dans le cadre de l'APER (Attestation de Première Éducation à la Route).

[La Kermesse](#) : Comme chaque année, les enfants ont pu vivre une journée de jeux, de sport et de défis par équipes. C'est une manifestation offerte aux enfants de l'école qui permet de couronner l'année en réinvestissant tous les principes d'intégration, d'entraide et de parité travaillés au cours de l'année dans les classes.

# ÉDUCATION

Bon nombre de projets ont été rendus possibles grâce à un cofinancement entre l'OCCE, l'USEP, et la FCPE. Ces trois associations bénéficient d'une subvention municipale annuelle.

En ce qui concerne l'USEP, la cotisation demandée aux parents permet de financer l'achat des licences, l'organisation des rencontres sportives et les déplacements en cars liés à ces manifestations.

Pour ce qui est de l'OCCE, une cotisation de début d'année est aussi demandée aux parents. Le bénéfice de la vente des photos et des tickets de tombola permettent également d'approvisionner les caisses.

Concernant la FCPE, l'implication des parents d'élèves dans de nombreuses manifestations a permis, comme chaque année, d'aider l'école à réaliser des événements à l'instar de la kermesse. Leur volonté d'être au côté de l'école est réaffirmée à chaque Conseil d'École.

Nous souhaitons également remercier la municipalité, le personnel communal et l'association Lou Pitchoun qui œuvrent à nos côtés toute l'année auprès des enfants. Leur implication est précieuse pour les enseignants.



*Enfin, j'achèverai cet article en vous annonçant que nous sommes cinq enseignants à quitter l'école cette année : madame Baudrand, madame Prieur, madame Reynouard, monsieur Reymonet et moi-même. Après de longues années à travailler à l'école élémentaire d'Orgon, nous nous destinons à d'autres aventures. Nous voulions remercier les associations, les parents, le personnel communal et la municipalité qui nous ont apporté leur collaboration.*

Bon été à tous.  
La directrice,  
Madame CERESOLA

# ÉDUCATION

## Collège Mont-Sauvy ... une année riche en projets !

L'ouverture sur le monde et la culture est un axe fort du Projet d'Établissement du collège Mont-Sauvy, tout comme l'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Au titre de l'année 2014-2015 plusieurs projets, éducatifs, culturels ou sportifs ont contribué à cet objectif et ont permis aux élèves d'acquérir des connaissances et des compétences en dehors de l'espace classe.

Dans le cadre du projet L'Andalousie dans tous ses états, mené par Mme GARCIA et Mr.LASPINA (enseignants en Espagnol); les élèves de l'option Euro ont assisté à un premier spectacle le vendredi 10 octobre 2014 à l'espace Robert Hossein de Grans. Il s'agissait d'Ana PÉREZ et Luis DE LA CARRASCA, danseuse et chanteur de Flamenco. A cette occasion, les élèves ont pu s'entretenir avec les artistes à la fin du spectacle et leur poser de nombreuses questions sur leurs parcours, leurs motivations, leurs projets. Le deuxième spectacle a eu lieu à Istres au théâtre de l'Olivier le samedi 29 novembre 2014. Les élèves ont pu admirer la grande Rocío Molina dans une création intitulée Bosque Ardora. Enfin, le jeudi 5 février 2015, au théâtre La Colonne de Miramas, ils ont vu la célèbre pièce du magnifique Federico GARCÍA LORCA : Noces de sang. Le projet devrait être reconduit en 2015 - 2016 avec trois autres nouveaux spectacles, si tout va bien!



L'équipe des enseignants d'Éducation Physique et Sportive s'est investie avec d'autres enseignants afin d'organiser pour la première fois une semaine de cours délocalisés à Ancelle dans les Hautes Alpes du 1er au 5 juin. Au programme la découverte des Activités de Pleine Nature et l'occasion de vivre une semaine en collectivité et de façon à acquérir de l'autonomie. Bien sûr l'accent a été mis sur la nécessité de pratiquer régulièrement une activité physique qui permet de développer chez les élèves le dépassement de soi, le goût de l'effort, le respect de l'autre et des règles, l'esprit d'équipe, l'initiative et la responsabilité, tout comme le sens de l'engagement. Ce projet a été permis grâce à la forte participation du Syndicat Intercommunal (SIISCO) qui gère les installations sportives des collèges d'Orgon et Saint-Andiol, présidé par Mr TATON. Les retours positifs tant de l'équipe enseignante, des élèves que des parents permettent d'espérer la pérennité de ce séjour qui restera un temps fort dans leur vie de collégien.



Dans le champ de l'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté, il est intéressant de noter des initiatives nouvelles.

Tout au long de l'année, le bien vivre ensemble a été l'occasion de différentes actions de prévention réalisées en interne par les personnels du collège ou en partenariat avec l'Institut de Formation et d'Action Citoyenne (IFAC), et également avec l'Observatoire de la Laïcité de Provence (OLPA). En fin d'année scolaire, l'accent a été mis sur le secourisme. Tous les élèves de 4<sup>ème</sup> ont été initiés aux premiers secours et aux gestes qui sauvent par le SDIS tandis qu'une vingtaine d'élèves de 3<sup>ème</sup> ont passé le PSC1 (brevet Premiers Secours Civique niveau 1) au mois de juin 2015.

A travers le projet Manger autrement, les élèves de 5<sup>ème</sup> ont pu découvrir les légumes anciens, leurs goûts, leurs saveurs et l'intérêt d'avoir une alimentation saine. Tandis que du côté des 6<sup>ème</sup> il était question de l'importance des insectes pollinisateurs dans notre alimentation quotidienne et surtout du rôle de l'abeille. La classe de 6<sup>ème</sup> 4 a pu ainsi visiter le Rucher de Cala Melosa à Fontvieille. Mme BERTHON l'apicultrice a accueilli la classe, accompagnée par Mme FLITTI et Mr VLIEGHE. Les élèves ont pu se familiariser avec l'abeille, comprendre son rôle primordial dans la pollinisation des végétaux, fruits et légumes. Habillés en petits apiculteurs, ils ont également pu voir de très près la vie d'une ruche et percevoir tout la complexité et l'intelligence des abeilles dans leur organisation sociale. Les conditions étaient idéales pour l'ouverture des ruches et les abeilles étaient d'une docilité surprenante ce jour là. Cet axe qui concerne la découverte de notre biodiversité locale a été complétée par une sortie des élèves de 5<sup>ème</sup> à Ensues la Redonne : découverte des richesses marines, récolte des êtres vivants de la mer (oursins, étoile de mer).



La liste des projets menés cette année au collège n'est bien sûr pas exhaustive et les nombreuses sorties sur le thème du développement durable, de la découverte de la romanité ou des sciences (ex: celle Saint Michel l'Observatoire) ainsi que les échanges scolaires avec nos voisins allemands et espagnols pourraient encore compléter cet article.

Ces actions prouvent le dynamisme du collège Mont-Sauvy grâce aux soutiens des collectivités partenaires : Le Conseil Départemental 13, le SIISCO et la commune d'Orgon notamment.

# ENFANCE ET JEUNESSE

## Centre de Loisirs ALSH Lou Pitchoun Accueil de loisirs 3 - 11 ans

Le centre de loisirs a débuté sa saison estivale. Au programme cette année : journée piscine, parc Amazonia, le bois des lutins, stage de tir à l'arc, ...

Mais aussi, des journées à thème, des chasses aux trésors, des grands jeux sportifs, des activités manuelles..

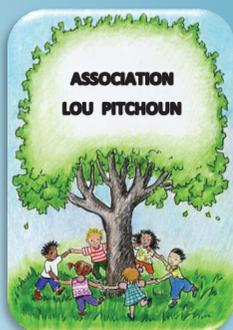
Deux nuits au camping La Vallée heureuse sont prévues pour les 7-11 ans.

Un séjour du 24 au 28/08 au château de Buoux clôturera les vacances d'été.

Pendant les vacances de Printemps, les enfants ont participé à un concours national du célèbre jeu Mille bornes. Le challenge a été de fabriquer un plateau géant avec les règles du jeu original. Le thème Pirate a été choisi et nous avons eu l'immense surprise d'être parmi les gagnants ! Chaque enfant ayant participé sera récompensé par un mini jeu, nous attendons notre colis de Paris!



*Les Pitchouns  
vous souhaitent  
de bonnes  
vacances !*



*Renseignements et inscriptions au bureau de  
l'association situé à côté de l'école élémentaire*

*Téléphone : 04 90 73 07 90*

*Adresse mail :*

*association.lou-pitchoun@wanadoo.fr*

# ENFANCE ET JEUNESSE



## Centre de Loisirs ALSH Main dans la Main



### Les jeunes au cœur de l'action

Après avoir organisé une mini comédie musicale pour les enfants de la crèche d'Orgon, après avoir redécoré leur accueil ados de graffitis et après avoir tourné un clip vidéo au musée de l'automobile, les jeunes se sont investis dans l'organisation de la 3<sup>ème</sup> édition des tremplins jeunes talents de Familles Rurales qui auront lieu le vendredi 23 octobre 2015 à la salle Paul Faraud de Plan d'Orgon.

Au programme : du rock avec le groupe d'Orgon Délicatess, du Rap avec Gabriel et Nicolas nos plus jeunes chanteurs auteurs compositeurs de la soirée, du Hip Hop, des DJ, un magnifique duo de voix et bien d'autres artistes. Une grande surprise couronnera cette soirée...mais je n'en dis pas plus pour le moment.

Marianne BOUSSALMI, élue à la jeunesse d'Orgon a invité les jeunes ados de l'ALSH Main dans la Main à participer à une réunion de présentation du futur accueil jeunes qui sera construit près de l'Intermarché. Lors de cette réunion, ils ont pu découvrir le plan de leur futur espace et exprimer leurs souhaits et leur vision de l'aménagement intérieur, extérieur.

### Les jeunes au cœur du projet

Quelles sont vos motivations à réaliser ce projet ?

Grâce à notre passion qui est la musique et nos investissements personnels, nous avons la possibilité de venir en aide et de nourrir les personnes démunies.

- 30€ = 1 repas quotidien pendant un mois
- 90€ = pour assurer 1 repas quotidien pendant tout l'hiver
- 180€ = 1 repas d'une maman isolée et son enfant tout l'hiver
- 529€ = 1 repas quotidien pour une famille tout l'hiver

Et pour nous tous cela représente une opportunité UNIQUE et INCROYABLE !

Cette année à l'accueil ados d'Orgon, les projets fusent de tout côté. Parmi les projets, « une chanson pour un don » dont l'objectif sera d'enregistrer deux compositions du groupe Délicatess, d'en effectuer un pressage à 1000 exemplaires et de les vendre aux profit d'une association caritative dont on ne citera pas le nom... Ci-contre un petit extrait de l'écriture du projet.

Le projet a été accompagné par une bénévole « Fanny » pour aider les jeunes dans l'écriture et soutenu par Tess LEGOURD et Serge GAGGINI lors de la rencontre avec Mme la Préfète, à l'égalité des chances, Mme Marie LAJUS en visite sur Orgon dans le cadre de la politique de la ville. Un prix de 1700 € leur a été attribué.

Un autre projet « Nettoyage des plages art du nouvel âge » cette fois-ci en lien avec l'environnement, ce projet a pour but de ramasser des déchets sur les plages, les lacs et autres lieux avec les jeunes de nos structures, de les transformer en œuvres d'art (art Brut) et de les exposer à Orgon et Plan d'Orgon. Cyril BRONDINO animateur a accompagné Juliette CORNELIUS, Adriana GAGGINI, Ilyas IMOUSSATEN et Tony ROCCA pour l'écriture. Cet appel à projet mis en place par la MSA a été récompensé à la hauteur de 1 500€. Bravo les jeunes !!!

Pour finir les récompenses, ils ont également participé et remporté le 2<sup>ème</sup> prix « jeune » du concours photos organisé par Plan d'Orgon et une photo a été retenue, celle de Juliette CORNELIUS pour la photographe, Adriana GAGGINI et Fatna EL HAJJAJI pour les modèles.



# ENFANCE ET JEUNESSE

## Les jeunes au cœur de leurs vacances



### Programme de l'été :

Comme chaque année, le programme d'été a été mis en place lors d'une réunion avec les jeunes et les animateurs, au programme :

Le traditionnel mini camp au festival «Musik Manosque» avec Kendji, UB40 et bien d'autres concerts.

Le deuxième mini camp à Port la Nouvelle avec la visite de la réserve Africaine de Sigean, la visite du musée Salvador Dali en Espagne à Figueres ou encore une belle promenade dans le romantique village de Cadaques.

Ces deux minis camps sont accompagnés par les projets mis en place cette année par nos jeunes donnant encore plus de sens à leurs vacances ; des déchets seront ramassés sur une des plages d'Espagne et le groupe Délicatess a été programmé en concert au camping de Valensole.

Pour le reste des vacances, piscine, plage, OK Corral, espace grand bleu, festival d'Avignon et bien d'autres sorties.

### Programme de l'ALSH ados en période périscolaire :

- Du lundi au jeudi de 16h30 à 18h30 .
- Le vendredi de 16h30 à 19h30.
- Lundi : activités libres.
- Mardi : console de jeux avec Cyril.
- Mercredi : activités de loisirs et projets.
- Jeudi : atelier musique débutant et activités libre.
- Vendredi : atelier musique débutants et confirmés avec Olivier, Jérémy et David pour la partie RAP .
- Un samedi par mois : répétition des groupes de musique.

### Remerciements :

Nous tenons à remercier tous nos partenaires :

- la commune d'Orgon,
- Familles Rurales,
- Terre de Provence Agglomération,
- la CAF, la MSA,
- le Conseil Départemental,

# ENFANCE ET JEUNESSE

- la Direction Régionale et Départementale de la Cohésion Sociale.  
Et bien sur tous les jeunes et les bénévoles.



Clip vidéo au Musée de l'Automobile



Raclette Party



Soirée Kébab chic et choc à l'ALSH



Atelier musique du vendredi



Remise des Prix MSA

*Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 04 90 73 35 76  
ou vous rendre à l'Accueil Jeunes Ados d'Orgon, en bas du collège, bâtiment juste derrière la poste*

# ASSOCIATIONS & FESTIVITES

## Liste des associations

*A.D.M.R.* - 04.90.50.75.20

*Agir pour Orgon* - 06.95.55.08.29

*Alp'ages Coordination* - 04.90.92.60.05

*Amicale des chasseurs de sangliers* - 04.90.73.06.12

*Amicale pour le don de sang bénévole* - 04.90.73.05.15

*Amis du Site d'Orgon* - 04.90.73.36.61

*A.O.C.A.* - 04.42.05.72.91

*Association Foyer Rural* - 06.46.31.65.43

*Association Léz'arts des Falaises* - 04.90.73.09.54

*Association sportive du collège Mont-Sauvy* - 04.90.73.39.70

*Association sportive de l'école élémentaire* - 04.90.73.00.63

*Association V.E.R.A.* - 06.79.30.29.80

*Atelier du Moulin* - 06 65 64 42 70

*Athlétic Club* - 04.32.61.09.32

*Ball-trap du Rocher* - 06.09.97.87.37

*Club du 3ème Âge* - 04.90.73.01.96

*Club Taurin La Bouvine* - 04.42.55.61.51

*Centre Aéré Lou Pitchoun* - 04.90.73.07.90

*Comité des Fêtes* - 04.90.73.09.54

*Dire Lire Écrire* - 06.43.85.19.89

*Entente halieutique* - 06.13.58.86.44

*Familles Rurales* - 04.90.59.07.46

*F.C.P.E. Collège Mont-Sauvy* - 04.90.73.39.70

*F.C.P.E. Ecole primaire* - 06.23.12.62.97

*La Boule de Beauregard* - 06.75.85.69.30

*La Contrée d'Orgon* - 04.90.73.09.54

*Le Prestige de l'Eglise* - 04.90.73.00.70

*Les Amis de Beauregard* - 04.90.73.34.81

*Les Restanques du Château* - 04.90.73.09.54

*O.C.C.E. École élémentaire* - 04.90.73.00.63

*O.C.C.E. École maternelle* - 04.90.73.05.48

*Orgon Loisirs* - 06.18.71.48.34

*Photorgon* - 06.10.05.15.51

*T.M.S.* - 04.90.55.17.09

*Team Match Fishing Orgon* - 06.11.20.12.68

*Tennis Club* - 06.15.94.60.03

*Société de Chasse* - 04.90.73.02.91

*Solidarité paysanne* - 04.90.73.17.61

*Tracto Fada* - 06.48.28.30.71

*Val Durance* - 06.12.55.17.86

## Fête de la Musique - Dimanche 21 juin

Elle fut organisée par le Comité des Fêtes, la Municipalité et l'Office Municipal de Tourisme. Le village a accueilli un nombre varié de styles musicaux dans une ambiance populaire.

Ont participé à cette manifestation : Marie-Claire ZUCCARELLI, les adolescents de l'atelier initiation à la musique du Centre de Loisirs ALSH Main dans la Main dirigés par Olivier MALAGAMBA, le conservatoire de Sénas, les danseurs de l'école de Danse à deux de Corinne COSTE. La soirée s'est terminée par une animation musicale avec DJ. **Un grand merci à tous !**



# ASSOCIATIONS & FESTIVITES

## Programme de la Fête Votive

### **Mercredi 12 août :**

21h30 - Intervillages avec la Manade Coulet et le peña Les Ecoutailles aux Arènes.

### **Jeudi 13 août :**

9h30 - Concours de boules pour les enfants jusqu'à 14 ans place du Four à Chaux.

9h30 - Concours de boules pour les Anciens place du Four à Chaux.

15h00 - Concours de boules place du Four à Chaux. Mêlée - 2 joueurs - 120€ + mises.

16h00 - Chasse au trésor pour les enfants place de la Liberté.

19h00 - Apéritif d'ouverture de la fête votive offert à la population place du Four à Chaux.

20h00 - Repas à la carte par le traiteur Dupas place du Four à Chaux.

21h00 - Soirée dansante animée par l'Orchestre Les Mélomanes place du Four à Chaux.

### **Vendredi 14 août :**

9h30 - Déjeuner au pré à la Manade Coulet avec la peña Les Ecoutailles et en présence de l'association des Vieux Tracteurs de Sénas.

15h00 - Concours de boules place du Four à Chaux. Mêlée - 2 joueurs - 120€ + mises.

16h00 - Jeux pour les enfants place de la Liberté.

20h00 - Repas à la carte par le traiteur Dupas place du Four à Chaux.

20h00 - Soirée peñas avec Les Astres Aux Notes, Les aux Temps Tics, Les Ecoutailles et Les Caballeros animée par Ambiance Sono Délirium place du Four à Chaux.

### **Samedi 15 août :**

9h30 - Concours de boules place du Four à Chaux. Tête à tête - 120€ + mises.

10h30 - Messe de l'Assomption en l'Église Paroissiale.

15h00 - Concours de boules place du Four à Chaux. Mêlée - 2 joueurs - 120€ + mises.

16h00 - Concours de pêche au Canal Gamet.

20h00 - Bourride par le traiteur Bonnet place du Four à Chaux.

22h00 - Soirée spectacle animée par Haute Tension Brin de Folie place du Four à Chaux.

### **Dimanche 16 août :**

9h30 - Concours de coinche place du Four à Chaux.

10h00 - Concours de Ball-Trap au stand du Ball-trap du Rocher.

10h30 - Messe en l'Église Paroissiale. Bénédiction des pains.

12h00 - Aioli par le traiteur Dupas animée par la peña Les Astres Aux Notes quartier de la Savoie.

15h00 - Concours de boules place du Four à Chaux. Mêlée - 2 joueurs - 120€ + mises.

20h00 - Repas à la carte par le traiteur Dupas place du Four à Chaux.

21h00 - Retraite aux flambeaux. Départ place du Four à Chaux.

21h30 - Grand Feu d'artifice par la société Imagine.

22h30 - Spectacle des Drôles de Mecs - DDM place du Four à Chaux.

# AGENDA 2015



Dimanche 2 août : 9h00 - Concours de coinche place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard. 15h30 - Concours de boules, équipes choisies, 2 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Vendredi 7 août : 17h00 - Course de taureaux comptant pour le Trophée de l'Avenir, championnat de France espoirs, trophée San Juan, trophée Louis Thiers, aux Arènes organisée par le Club Taurin. Razeteurs invités : Fouad, Pradier, Gaillardet, Sabot, Sabatier et Marquis. Manades : La Galère, Richebois et Guillerme.

Samedi 8 août : 18h00 - Concours de boules, sociétaires, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Du lundi 17 août et mardi 18 août : Semaine bouliste place du Four à Chaux organisée par la Boule de Beauregard.

Lundi 17 août : 15h30 - Concours de boules, équipes choisies, 3 joueurs. 150€ + mises.

Mardi 18 août : 10h00 - Concours de boules à la longue, équipes choisies, 2 joueurs. 150€ + mises.

Du vendredi 21 au dimanche 23 août : Festival ZinZan organisé par l'association Tapenade. Des chansons en Langue d'Oc, ou en Français, des voyages sonores qui font rêver, des musiques incroyables à danser. Le 21 - Soirée Cabaret-Guinguette de Marseille à Sète. Le 22 - Soirée Electro-Trad-Concert-Baleti. Le 23 - Le NazNiz. Stages de chant & de danse.

Samedi 22 août : 16h00 - Course de taureaux emboulés aux Arènes organisée par le Club Taurin. École taurine de Châteaurenard. Manades : Lautier et Coulet.

Samedi 29 août : 16h00 - Course de taureaux emboulés aux Arènes organisée par le Club Taurin. École taurine. Manade Coulet.



Mercredi 2 septembre : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Samedi 5 septembre : 9h00 - Concours de boules à la longue, équipes choisies, 2 joueurs, 3 boules, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Jeudi 10 septembre : De 19h00 à 21h00 - Café Partages au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 12 avril : Concours de ball-trap au Ball-trap du Rocher organisé par le BTC du Rocher. Vingt-cinq plateaux FU et planches primées.

Samedi 12 septembre : 16h00 - Concours de boules, équipes choisies, 3 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Dimanche 13 septembre : Vide-greniers dans les rues du village organisé par le Comité des Fêtes.

Jeudi 17 septembre : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises. Thème de la soirée : La signification des Mandalas.

Samedi 19 septembre : Journée du Patrimoine. Animations au Musée Urgonia organisées par l'Office Municipal de Tourisme et le Musée Urgonia.

Samedi 19 septembre : 16h00 - Concours de boules, équipes mixtes, 2 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Samedi 26 septembre : 16h00 - Concours de boules, équipes choisies, 2 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.



Vendredi 2 octobre : 20h30 - Pièce de théâtre Volets Clos de Manuel Pratt à la Médiathèque.

Mercredi 7 octobre : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Vendredi 9 octobre : 19h00 - Présentation et projection du documentaire « Témoignages sur Orgon et son territoire depuis les origines à nos jours » en présence du réalisateur Michel Lacanaud au Foyer Rural.

Samedi 10 octobre : 14h30 - Concours de boules, équipes choisies, 2 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

## Octobre



Jeudi 15 octobre : De 19h00 à 21h00 - Café Partages au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Vendredi 16 octobre : 20h30 - Pièce de théâtre Tous pour une, une comédie écrite par Michel Ventre, mise en scène par Charley Coutayar et interprétée par la troupe des Fous-Velins du Cercle Saint-Michel au Foyer Rural.

Jeudi 22 octobre : 18h30 - Café Philo animé par Thierry Aymes au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 24 octobre : 14h30 - Concours de boules, équipes choisies, 3 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Samedi 24 octobre : 20h30 - Xavon de Marseille, one man show humoristique, au Foyer Rural organisé par le Comité des Fêtes.

Samedi 31 octobre : 8h00 - Lâcher pour les Anciens et déjeuner au ball-trap du Rocher organisé par la Société de Chasse.

Samedi 31 octobre : 19h00 - Soirée Halloween au Foyer Rural organisée par la FCPE.



## Novembre

Mercredi 4 novembre : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque. Renseignements à la Médiathèque au 04 90 73 30 51.

Samedi 7 novembre : 14h30 - Concours de boules, équipes choisies, 2 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Jeudi 12 novembre : De 19h00 à 21h00 - Café Partages au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 14 novembre : 14h30 - Concours de boules, mêlée, 3 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Dimanche 15 novembre : 17h00 - Loto du Club Taurin au Foyer Rural.

Jeudi 19 novembre : 18h30 - Café à thème animé par Sylvie Hernadez ou rose Gonfond au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises. Thème de la soirée : La pleine conscience.

Dimanche 22 novembre : Toute la journée - Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes et l'Office Municipal de Tourisme. Vous trouverez des produits du terroir, artisanat, bijoux et bien d'autres savoir-faire traditionnels pour vos fêtes de fin d'année. Et aussi : village du Père Noël, animation musicale, ateliers de bricolage et de maquillage de Noël pour les enfants et final pyrotechnique. Renseignements et inscriptions au repas à l'Office Municipal de Tourisme au 04 90 73 09 54.

Samedi 28 novembre : 14h00 - Concours de boules au profit du Téléthon, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Samedi 28 novembre : 14h30 - Pièce de théâtre Bulle pour les enfants à la Médiathèque. Renseignements à la Médiathèque au 04 90 73 30 51.

Dimanche 29 novembre : 16h00 - Loto du Club du 3ème Âge au Foyer Rural.

## Décembre



Mercredi 2 décembre : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Jeudi 3 décembre : 12h00 - Repas de fin d'année des adhérents du Club du 3ème Âge au Foyer Rural.

Jeudi 3, vendredi 4 et samedi 5 décembre : Téléthon. Vente de crêpes, concours de belote, petit déjeuner, vente de pommes, loto, fil rouge et vente de porte-clés.

Jeudi 10 décembre : De 19h00 à 21h00 - Café Partages au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Jeudi 17 décembre : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 19 décembre : 17h00 - Loto de La boule de Beauregard au Foyer Rural.

Jeudi 31 décembre : 20h00 - Réveillon de la Saint-Sylvestre au Foyer Rural organisé par le Comité des Fêtes.

# ÉTAT CIVIL

I  
L  
S  
  
S  
O  
N  
T  
  
N  
É  
S  
  
E  
N  
  
2  
0  
1  
5

SILVA DOS SANTOS Alexandra née le 6 janvier 2015  
LAKBICH Maryam née le 10 janvier 2015  
DUCLOS Tiago, Wladyslas, Emile né le 14 janvier 2015  
HERBRETEAU Noam, Jean, Christian né le 20 janvier 2015  
MIALON Kélia née le 30 janvier 2015  
PAUL Rémy, Jean né le 31 janvier 2015  
BOUABIDA Wassim né le 19 février 2015  
ORCET Andyline, Miguella, Joséphine, Marie née le 28 février 2015  
FRANCES Lana née le 2 mars 2015  
MOKHTARI Lina, Rawane née le 2 mars 2015  
PUDDINU QUATRA Ennio, Cataldo né le 14 mars 2015  
SANTIAGO Esteve, Tino né le 25 mars 2015  
CHANLIAU LAURENT Mathieu, Rudy, Philippe né le 2 avril 2015  
MORENO Laurence, Dominique née le 2 avril 2015  
SANTIAGO Bernabé, Manuel, Thierry né le 7 avril 2015  
SEFFUSATTI Andrea, Nicolas née le 30 avril 2015  
KONATE Maxime, Ange, Georges né le 24 mai 2015  
LAFKIRI Insafe née le 26 mai 2015  
SOUAHLI Chérif né le 1er juin 2015  
BRISSON Benoît, Joseph, Michel, Marie né le 15 juin 2015  
ALBERTO Manon, Angélique, Gabrielle née le 16 juin 2015



## Ils se sont mariés en 2015

CHAKAIR Abdelbasset et BOUAMRI Nadia le 15 janvier 2015  
FERNANDEZ Barnabé et ORCET Sandra le 14 février 2015  
BERBARD Annie, Julienne, Lydie et GREGORIA DO LAGO Joelma le 28 février 2015  
GEYMET Peter, Edmond et BECHAREF Fatima, Zohra le 11 avril 2015  
BOUAMRI Adil et AYACHE Wafa le 18 avril 2015  
MEBARKI Mohamed, Iliessa et STRECK Laure le 2 mai 2015  
COMBE Bernard, René et DUSUZEAU Sandra, Claire le 15 mai 2015  
BERTINI Christophe, Claude, Marie et TESSIER Gaëlle, Sandrine le 16 mai 2015  
MERCADAL Pierre-Jean et HUGUES Gisèle, Germaine le 23 mai 2015  
ACKAERT Thomas, Michel et FERNANDEZ Joséphine, Antoinette le 20 juin 2015  
VIGNES Jonathan, Jean, Pierre et IATOSTI Stéphanie, Corinne le 20 juin 2015  
EWEN Nicolas, Jean, Pierre et BORDERIE Nathalie, Marie le 23 juin 2015  
VERDINI Sébastien, Laurent, Daniel et FANTONE Laurie, Annick, Géraldine le 4 juillet 2015



## Ils nous ont quittés

AUDIBERT Angéline épouse ATLAN le 10 janvier 2014 \*  
AUDIBERT Gilbert le 13 février 2014 \*  
AUDIBERT Marie-Louise épouse MAIGRE le 6 avril 2014 \*  
ANGIOI Marguerite épouse BONNET le 9 janvier 2015  
LAVILLE Louis, Léon, Julien le 18 janvier 2015  
MALLINJOURD Virgile, François le 20 février 2015  
ANTRESANGLE Bernard, Jean, Lucien le 5 mars 2015  
MARIN Claude, Antoinette épouse ALVAREZ GUITIERREZ le 7 mai 2015  
MONTMEZA Francis, René le 21 mai 2015  
DEBOVE Mauricette épouse DUEZ le 31 mai 2015  
CERONI Gilbert le 11 juin 2015  
KHELIFA Khedidja épouse NEKKAA le 17 juin 2015  
CHARRIAU Yves, Henri le 7 juillet 2015



*Jusqu'à présent n'étaient mentionnés dans la liste des actes d'état civil que les noms des personnes décédées dans la commune ou sur les transcriptions de décès adressées en Mairie.*

*A la suite de plusieurs demandes de familles, nous élargissons cette liste à tous les Orgonnais de souche ou de coeur. Nous les signalons ici par un astérisque \*.*

*Si vous souhaitez faire inscrire sur le bulletin d'Orgon la disparition d'un être cher, s'adresser au service communication à l'Office Municipal de Tourisme.*

## Bien Vivre à Orgon

Orgon a rejoint le classement des villes pauvres.

En effet 1200 quartiers prioritaires en France ont été désignés sur un critère unique, la concentration de la pauvreté calculée à partir du revenu des habitants.

Le centre historique d'ORGON est entré dans le dispositif.

Dans son allocution du 29 Mars 2015, Manuel VALLS préconise de ne pas rajouter de la pauvreté à la pauvreté dans ces villes et déconseille de créer de nouveaux logements sociaux, pour qu'à terme cela ne se transforme pas en ghetto.

Le projet de la municipalité de créer 22 nouveaux logements sociaux dans le cœur du village, au sein des maisons appartenant à la commune, me paraît donc à contre courant de cette préconisation, et desservirait la qualité de vie des habitants du centre ville, en aggravant le problème du stationnement dans le cœur du village.

Il faut savoir que ces maisons seraient cédées au PACT 13 pour une durée de 52 ans, et les bénéficiaires ne seraient pas forcément des Orgonnais(es).

Je rappelle, qu'Orgon avec moins de 3500 habitants, n'est pas assujetti à un quota de logements sociaux.

Pour ces différentes raisons, j'ai voté contre ce projet.

Après une vie passée dans son épicerie au centre ville d'Orgon, à servir ses concitoyens, Jacques BEYS tire son rideau, une fin de carrière bien décevante qui ne répond pas à ses attentes.

Merci Jacques et bonne retraite.

Maryse LANDINI  
« Bien vivre à Orgon »  
maryse.landini@orange.fr

# PERMANENCES

## Permanences du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux

Mr Robert, Maire : Tous les jours sauf le mercredi après-midi, en Mairie, bureau du Maire.

Mr Martarello, délégué aux travaux et espaces verts : Tous les jours sur rendez-vous, en Mairie, bureau des Adjointes ou sur les chantiers.

Mme Zavagli, déléguée à la culture, la communication, l'environnement, patrimoine et tourisme : Tous les jours sur rendez-vous, en Mairie, salle du Conseil Municipal.

Mme Bagur, déléguée aux affaires sociales : Mercredi de 9h00 à 11h30 sur rendez-vous, en Mairie, bureau du C.C.A.S.. Lundi, mardi, jeudi et vendredi sur rendez-vous, en Mairie, bureau des Adjointes.

Mme Boussalmi, déléguée à la petite enfance, à l'éducation et à la jeunesse : Le vendredi sur rendez-vous, en Mairie, bureau des Adjointes.

Mr Foual, délégué à la sécurité et aux sports : Lundi et vendredi de 9h00 à 12h00 en Mairie, bureau des Adjointes. Mardi, mercredi et jeudi sur rendez-vous, en Mairie, bureau des Adjointes.

Conseillers Municipaux : Sur rendez-vous en Mairie.

## Permanences à Orgon

A.D.M.R. : Mme Bertrand. Permanences le lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 au Foyer Rural, salle Ventoux. 04.90.50.75.20.

Architecte conseil : Mr Cassulo. Permanences le 1er mercredi du mois de 9h00 à 12h00 en Mairie. 04.90.82.17.10.

Assistante sociale C.A.F. : Mr Seck. Permanences sur rendez-vous en Mairie, bureau des permanences. 04.88.65.82.57.

Assistante sociale Conseil Général : Mme Piallat. Permanences le jeudi sur rendez-vous en Mairie, bureau des permanences. Secrétariat : 04.13.31.03.50.

Assistante sociale M.S.A. : Mme Sinakx. Permanences téléphoniques et prise de rendez-vous le mardi de 9h00 à 11h00 à Salon-de-Provence. Permanences le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h00 à 10h30 sur rendez-vous en Mairie, bureau des permanences. 04.90.17.04.72.

Avocat - Ordre des avocats de Tarascon : Permanences le 2<sup>ème</sup> lundi du mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 en Mairie. 04.90.73.00.01.

Conciliateur de justice : Mr Cleret. Permanences le 1er mercredi du mois de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous en Mairie, bureau des permanences. 04.90.91.43.14.

Consultations pour les nourrissons P.M.I. : Permanences le 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> lundi du mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 en Mairie, bureau des permanences. 04.13.31.03.50.

Mission locale : Mme Sabuco. Permanences le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h00 à 16h15 en Mairie, bureau des permanences. 04.90.73.05.22.

PACT 13 : Mr Kervian. Permanences le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 9h30 à 12h00 et le 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 13h30 à 16h00 en Mairie. 04.91.11.06.00.

Relais Assistantes Maternelles : Mme Jean. Permanences le 1<sup>er</sup> lundi du mois de 9h00 à 11h30 au premier étage des locaux de Familles Rurales situés dans le bâtiment de la crèche le Relais des Bambins. 06.30.54.23.79.

TMS : Mme Tripodi. Permanence un mardi sur deux à compter du mardi 8 septembre de 9h00 à 11h30 en Mairie. 04.90.73.00.01.

## Autres permanences

C.A.R.S.A.T. du Sud Est : Permanences sur rendez-vous. 39.60.

Contrôleur M.S.A. : Mme Fino. Permanences le mardi, le mercredi et le jeudi de 9h00 à 12h00 Avenue Robert Marignan à Châteaurenard. 04.90.94.84.32.

Conseiller juridique : Maison de la Justice et du Droit. Permanences le lundi de 14h00 à 17h00 à Salon-de-Provence. 04.90.45.32.80.

Médiateur : Permanences le lundi et le mardi de 9h00 à 12h00 à la Mairie d'Aix-en-Provence. 04.42.91.93.95. Permanences le jeudi toute la journée à la Mairie de Salon-de-Provence. 04.90.45.32.80.

# NUMÉROS UTILES

## Services municipaux

### CCAS

Adresse : Mairie Place de la liberté 13660 Orgon.  
Téléphone : 04.90.73.00.01.  
Horaires : Du lundi au vendredi permanences de 9h00 à 11h45 sur rendez-vous.

### Mairie

Adresse : Place de la Liberté 13660 Orgon.  
Téléphone : 04.90.73.00.01.  
Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h15.  
Email : mairie@mairie-orgon.fr

### Médiathèque Edmond Rostand

Adresse : 1 Rue de la Libération 13660 Orgon.  
Téléphone: 04.90.73.30.51.  
Horaires : Mardi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30, mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30, vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30, samedi de 10h00 à 12h30. Les activités culturelles auront lieu le samedi après-midi.  
Email : mediatheque.orgon@wanadoo.fr

### Office Municipal de Tourisme - Musée Urgonia

Adresse : Chemin des Aires 13660 Orgon.  
Téléphone : 04.90.73.09.54.  
Horaires d'octobre à avril : Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.  
Horaires de mai à septembre : Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.  
Email : office-tourisme@orgon.fr  
musee-urgonia@gmail.com  
Site internet : visitorgon.info

### Police Municipale

Adresse : 1 Rue Jean Aubert 13660 Orgon.  
Téléphone : 04.90.73.36.11. En dehors des heures d'ouverture, contacter la Brigade Territoriale de Gendarmerie au 04 .90.73.00.06.  
Horaires : Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

N° 16 - Juillet 2015 :

Tirage: 1600 exemplaires.

Directeur de la publication : Guy ROBERT.

Responsable de la rédaction : Claudette ZAVAGLI.

Comité de rédaction : Guy ROBERT, Claudette ZAVAGLI, Fabrice AUBERT, Sylvette BAGUR, Sandra BELHEINE, Nadia BOITEL, Angélique CLARETON, Karine LARELLE, Alain MAILLARD, Sylvie MAZELI, Karine MAZZETTA, Roger REYNAUD, Anne-Marie ROBERT

Photos, saisie et maquette : service communication, Claudette ZAVAGLI et Karine MAZZETTA.

Impression : imprimerie GAYET - 04.90.57.23.20.

Distribution : les membres du Conseil Municipal.

« ORGON » est le bulletin d'informations de la ville d'Orgon.

Mairie d'Orgon Place de la Liberté 13660 Orgon -  
04.90.73.00.01 - www.visitorgon.info

## Santé

### Infirmières

Cabinet - 06.79.43.76.59  
Mme Bado - 06.88.70.25.19  
Mme Canal - 06.19.43.63.51  
Mme Mas - 06.99.69.23.00  
Mme Vinkel - 06.88.33.75.75

### Chirurgien-dentiste

Dr Dinut - 04.90.73.00.40

### Kinésithérapeutes

Mme Bouteiller - 04.90.56.19.28  
Mr Ferrero - 04.90.73.01.65

### Médecins généralistes

Dr Paque Thomas - 04.90.73.08.80  
Dr Rolland - 04.42.56.58.42

### Orthophonistes

Mme Bailly Sondarjee - 06.84.55.08.65  
Mme Frey - 04.90.44.00.96 / 06.14.19.19.71

### Pharmacie

Pharmacie de la Durance - 04.90.73.00.22

## Services

Collège Mont-Sauvy - 04.90.73.39.70

Crèche Le Relais des Bambins - 04.90.58.93.50

Crédit Agricole - 04 84 66 84 25

Déchetterie de Mollégès - 04.90.90.12.39

École élémentaire - 04.90.73.00.63

École maternelle - 04.90.73.05.48

Gendarmerie - 04.90.73.00.06

Pompiers - Numéro d'urgence - 18

Presbytère - 04 90 73.01.28

Réserve Communale de Sécurité Civile -  
04.90.73.07.80

Transports scolaires - 04.90.73.31.45

Trésor public de Saint-Andiol - 04.90.95.04.62

### Horaires d'ouverture de la Poste

Lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Mardi, jeudi et samedi de 9h00 à 12h00.

La Poste - Service courrier - 36 31

# RUBRIQUE DERNIÈRE MINUTE

## Budo Sport Loisirs

Le Budo Sport Loisirs compte parmi ses judokas, BELLIEU Samuel qui était dans la catégorie Minimes cette saison. Il a participé au championnat départemental où il a terminé second. Ce classement lui a permis de se qualifier au championnat régional où il a fini troisième et s'est qualifié pour le championnat de zone, plus haut niveau possible dans sa catégorie. Il ne se classe pas mais fait partie des meilleurs judokas de la zone sud



est de la France. Ces résultats lui ont permis d'être sélectionné pour la coupe de France minimes des équipes départementales à Villebon. Il y a participé avec l'équipe de Vaucluse qui s'est classée septième (meilleur résultat que l'équipe ait eu depuis la création de cette compétition il y a trois ans). Bravo à lui pour cette belle saison.



Keyar KHARBACHE

## Paëlla aux Arènes le 13 juillet

Dans les arènes d'Orgon s'étaient attablées 228 convives pour déguster la paëlla du 13 juillet.

Il y en eut pour tous et l'on se resservit tant elle était réussie.

Jérémie, le DJ, fit danser l'assemblée jusque tard dans la nuit.

L'association la Bouvine, la Mairie et l'Office de Tourisme, se réjouissent d'un tel succès et remercient chaleureusement les participants comme les organisateurs.



## Bientôt une école de musique à Orgon ?

Infos SNCF TER



TER EN UN CLIC !  
[www.ter-sncf.com/paca](http://www.ter-sncf.com/paca)

CONTACT TER

0 800 11 40 23

tous les jours de 7h00 à 21h30  
gratuit à partir d'un téléphone fixe

TER E-SERVICES

[www.ter-sncf.mobi](http://www.ter-sncf.mobi)



Restaurant Les Arcades  
Chemin de Pied Gautier  
13660 Orgon  
04 90 73 34 40

### William, votre crêpier à domicile

Nous réalisons chez vous,  
Galettes et Crêpes Bretonnes de  
Tradition.

Nous proposons des menus  
complets, des recettes originales.

Formules repas à partir  
de 13€ / personne.

De 15 à 200 convives.

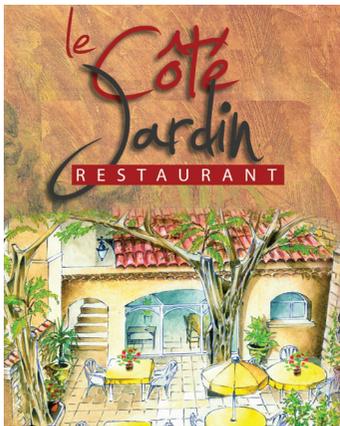
Contacts : 06 89 21 96 39

04 42 55 39 67

Mail : [w.barronnier@free.fr](mailto:w.barronnier@free.fr)

Rejoignez-nous sur Facebook :

Crêp à dom



4 Place Albert Gérard  
13660 Orgon

Tél.:  
04 90 73 31 07

Site:  
[www.le-cote-jardin.fr](http://www.le-cote-jardin.fr)

## LUDOVIC BELLIEU

Chemin de l'Aiguille  
13660 Orgon

06.89.68.82.89



**Travaux de pierre**  
Maçonnerie  
Renovation  
Carrelage  
Dallage

[ludovicbellieu@yahoo.fr](mailto:ludovicbellieu@yahoo.fr)



- Transport national et international
- Courses urgentes dédiées
- Urgences industrielles et commerciales toutes distances

**Christophe FILIDEI** - 06 07 43 98 30

## ORGANISATION TRANSPORTS

16 chemin du moulin à vent - 13660 ORGON  
04 90 45 01 24 - Fax : 04 42 55 00 28  
[organisation.transports@orange.fr](mailto:organisation.transports@orange.fr)

**le Bois de feu**

**BOIS BÛCHE**  
25 cm, 33 cm, 50 cm, 1 m  
chêne, charme et hêtre  
Livraison à domicile en vrac

**BÛCHETTES DE BOIS**

**ENERGIE BOIS**  
Office National des Forêts  
une ressource renouvelable

**DOMAINE DU VAL DE L'OULE**  
VIN DE PAYS DES ALPILLES

Route d'Eygalières  
13660 Orgon - Tél. 33 (0)4 90 95 19 06  
[costebonne@wanadoo.fr](mailto:costebonne@wanadoo.fr) - [www.vignoblesbenoit.fr](http://www.vignoblesbenoit.fr)

**VALDIT ION**

**DOMAINE DE VALDATION**  
PRODUCTEUR DE VINS ET HUILES D'OLIVE

ROUTE D'EYGALIÈRES  
13660 ORGON  
[WWW.VALDIT ION.COM](http://WWW.VALDIT ION.COM)

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ - CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION

## La Tentation Gourmande

*Boulangerie Pâtisserie*

Patrice Martarello

Quartier de la Gare - 13940 Mollégès - Tel 04 90 92 65 88  
Ouvert tous les jours de 6 h à 13 h / 16 h à 19 h  
Fermé le mardi et dimanche après-midi



Omya, producteur international de charges minérales à base de carbonate de calcium pour l'industrie, est leader sur ce marché. Les principaux marchés d'Omya sont l'industrie du papier, des matières plastiques, de la peinture, vernis et adhésifs ainsi que l'industrie du bâtiment, l'environnement, la pharmacie, l'agriculture et nutrition animale.

**Omya SAS**  
Route d'Eygalières - BP n°10  
13660 ORGON  
[www.omya.fr](http://www.omya.fr)

**L'AUBERGE**  
*Aux Petits Pavés*  
M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Bres et leurs enfants  
RD7n entre Orgon et Sénas  
13660 Orgon  
Renseignements Tel: 04 90 59 00 22 ou fax: 04 90 59 26 34  
[www.aubergeauxpetitspaves.com](http://www.aubergeauxpetitspaves.com)

**SPB** 1200 Route de Marseille RD.7n - 13660 ORGON  
 Tél 04 90 73 02 19 et 04 90 73 03 26  
 commercial@sudplastiquebatiment.fr  
 Fax 04 90 73 07 66

**DEVIS D'ARROSAGE GRATUIT SUIVANT PLAN à L'ECHELLE**

**PLASTIQUE**  
 Tube  
 Raccord  
 Cuve  
 Fosse  
 Cuve

**PISCINE**  
 Produits  
 Pompe  
 Filtration  
 Bâche

**ORGON**

**POMPES FUNÈBRES**  
**VALLIS CLAUSA Robert**

**Permanence 7<sup>J</sup>/7 - 24<sup>h</sup>/24**

**04 90 73 34 80**

Homme / Femme

**Le Bar à Ongles**

ONGLERIE - UV  
 BEAUTÉ DES MAINS ET DES PIEDS

Chemin des Aires  
 13660 ORGON  
 06 66 85 60 18

Jalmain Johanna LBAO

**LES JARDINS DE PROVENCE**  
 COULET FREDERIC

**ELAGAGE/ABATTAGE/TRAVAUX FORESTIER/DEBROUSSAILLAGE/ENTRETIEN PARC ET JARDIN**

0490733609  
 0617811698

[www.elagage-provence.com](http://www.elagage-provence.com)

RESTAURANT - RELAIS ROUTIER  
 R.N.7 - 13660 ORGON

**LE BELLEVUE**  
**7/7 JOURS**

☎ 04 90 73 00 24  
 ☎ & Fax 04 90 73 08 70  
 le.bellevue@libertysurf.fr

**ENTREPRISE MAÇONNERIE Gle Robert & Fils**

**Construction Rénovation**  
 Spécialistes Pierres

58 Av. de la Victoire • 13660 Orgon  
 06 08 65 01 99 • 04 90 50 18 45 • robertchrisetfils@live.fr

**ENTREPRISE DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE**

**S.A.R.L. MOSTEFA**

Toute Rénovation

7, av. Lieutenant Colonel Reynaud 13660 ORGON **Tél. 04 90 73 07 54**  
 Fax 04 90 73 31 84

**JB BOX**  
 de stockage

Stocker simplement et en toute sécurité

**09.67.37.72.91**  
 Horaires :  
 lundi au vendredi 8h30 à 12 - 14h à 18h  
 Samedi 8h30 à 12h  
 Samedi après-midi et dimanche sur rdv

**POULETS RÔTIS 2000**  
 Sur le Parking de la nouvelle Boulangerie (sortie d'Orgon)

**06 26 33 18 99**

**Grégory Emanuel**  
**COIFFEUR**  
 Avec et sans RDV

Chemin des aires  
 13660 Orgon  
**04 90 42 12 60**